

Always Good Times



Elan eMTB
Notice originale
EN 15194 / EN 17404

elan™



Always Good Times

ELAN, D.O.O.

Begunje na Gorenjskem 1
4275 Begunje na Gorenjskem
Slovénie
+386 4 53 51 101 | info@elan.sl

© 2025 ELAN, D.O.O. | Sous réserve de modifications.

Table des matières

PlusDocu GmbH
Oranienplatz 5, 10999 Berlin, Allemagne
info@plusdocu.com | www.plusdocu.com

© Copyright

Les textes, images et informations sont protégés par le droit d'auteur et sont soumis au copyright de la société PlusDocu GmbH.

La duplication, la réimpression, la traduction, même partielles, sous forme imprimée ou électronique, ainsi que toute utilisation à des fins économiques requièrent impérativement une autorisation écrite préalable.

CADRE



[A] Tube supérieur

[B] Tube de direction

[C] Tube inférieur

[D] Base

[E] Hauban

[F] Tube de selle

[G] Fourche suspendue / fourche

eMTB



- | | | | |
|----------|----------------------------------|-----------|---------------------------|
| 1 | Guidon avec éléments de commande | 8 | Pédalier |
| 2 | Potence | 9 | Unité d'entraînement |
| 3 | Câbles/flexibles hydrauliques | 10 | Dérailleur |
| 4 | Roue avant | 11 | Roue arrière |
| 5 | Frein à disque avant | 12 | Frein à disque arrière |
| 6 | Moyeu avant | 13 | Fixation de tige de selle |
| 7 | Batterie intégrée | 14 | Selle et tige de selle |

eSUV



- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| [1] Guidon avec éléments de commande | [11] Unité d' entraînement |
| [2] Potence | [12] Dérailleur |
| [3] Câbles/flexibles hydrauliques | [13] Béquille |
| [4] Feu avant | [14] Roue arrière |
| [5] Garde-boue avant | [15] Frein à disque arrière |
| [6] Roue avant | [16] Garde-boue arrière |
| [7] Frein à disque avant | [17] Feu arrière avec catadioptre |
| [8] Moyeu avant | [18] Porte-bagages |
| [9] Batterie intégrée | [19] Fixation de tige de selle |
| [10] Pédalier | [20] Selle et tige de selle |

APERÇU	3
Cadre.....	3
eMTB.....	4
eSUV.....	5
TABLE DES MATIÈRES	6
À PROPOS DE CE MANUEL D'UTILISATION	10
1 Lecture et rangement du manuel d'utilisation	10
2 Documents afférents.....	11
3 Identification et signification des avis de sécurité et des avertissements	11
3.1 Représentation et disposition	12
3.2 Échelle des risques.....	12
4 Explication des symboles et des signes.....	13
5 Désignation du produit.....	14
SÉCURITÉ	15
6 Usage conforme	15
7 Catégorisation (classification selon la finalité d'usage)	16
8 Usages incorrects	18
8.1 Interdiction relative au tuning et à la manipulation	19
9 Risques résiduels	19
10 Consignes de sécurité.....	20
10.1 Consignes générales de sécurité.....	20
10.2 Avis de sécurité pour l'entraînement électrique et ses composants	22
10.3 Avis de sécurité pour la conduite sur la voie publique	26
11 Poids total autorisé en charge.....	27
12 Couples de serrage	28
12.1 Aperçu des couples de serrage	29
12.1.1 Couples de serrage généraux	29
12.1.2 Couples de serrage recommandés.....	30
13 Maintenance et usure	32
13.1 Usure.....	32
13.2 Remplacement de composants.....	33
14 Indications concernant les composants en carbone	33

AVANT LA MISE EN SERVICE	34
15 Se familiariser avec le VAE	34
16 Contrôler le VAE avant de prendre la route	34
17 Régler la position assise idéale.....	36
PÉDALIER	37
18 Informations générales	37
19 Entraînement par chaîne.....	37
19.1 Fonctionnement et manipulation	37
19.2 Usure et maintenance	38
19.3 Nettoyage et entretien	38
PARTICULARITÉS LIÉES À L'ENTRAÎNEMENT ÉLECTRIQUE	39
20 Généralités/composants	39
21 Informations liées à l'utilisation	41
21.1 Fonctionnement	41
21.2 Retirer/insérer la batterie.....	42
21.2.1 Retrait et insertion de la batterie (DARFON).....	43
21.2.2 Retrait et insertion de la batterie (Shimano STEPS).....	45
21.3 Rouler sans entraînement électrique.....	48
21.4 Autonomie/planification de randonnée	48
21.5 Températures de stockage et d'utilisation	48
21.6 Nettoyage et entretien	49
FREINS	50
22 Informations générales	50
23 Disposition des leviers de frein	50
24 Avertissements liés à l'utilisation des freins	51
25 Frein à disque	53
25.1 Fonctionnement	53
25.2 Avertissements liés à l'utilisation de freins à disque.....	54
25.3 Utiliser le frein à disque	55
25.4 Roder le frein à disque	56
25.5 Vérifier le frein à disque.....	57
25.6 Réglages	58
25.6.1 Régler le levier de frein.....	58
25.7 Usure et maintenance	59
25.8 Nettoyage et entretien	59

MÉCANISME DE CHANGEMENT DE VITESSES	60
26 Informations générales	60
27 Éléments de commande	61
28 Dérailleur	61
28.1 Fonctionnement	61
28.2 Commander le dérailleur	62
28.3 Vérifier le dérailleur	62
28.4 Usure et maintenance	63
28.5 Nettoyage et entretien	63
ROUES	64
29 Informations générales	64
29.1 Jantes et rayons	65
29.2 Types de pneus	66
29.3 Types de valve	66
29.4 Pression des pneus	67
30 Gonfler les pneus	67
31 Contrôle régulier	68
SELLE	69
32 Réglage de la selle	69
32.1 Régler la hauteur de selle	70
32.2 Régler la position de la selle	71
GUIDON	72
33 Régler le guidon	72
FOURCHE SUSPENDUE	73
34 Informations générales	73
34.1 Fonctionnement et termes	74
34.2 Tension du ressort et fonction de verrouillage	75
34.3 Usure et maintenance	76
34.4 Nettoyage et entretien	76

AUTRES COMPOSANTS	77
35 Système d'éclairage	77
35.1 Informations générales	77
35.2 Emplacements de montage	77
35.3 Allumer et éteindre les feux	78
36 Leviers de serrage rapide	79
37 Sonnette	80
38 Porte-bagages	81
39 Béquille	82
RANGEMENT ET TRANSPORT	83
40 Stocker le VAE	83
41 Transporter le VAE	84
MISE AU REBUT	85
COMMENT MANIPULER LE VAE	86
42 Aperçu des étapes d'utilisation	86
42.1 Préparation	86
42.2 Utiliser le VAE	87
42.3 Nettoyer et entretenir le VAE	87
42.4 Contrôle régulier des composants du VAE	88
43 Après une chute	89
44 Transport d'enfants	89
45 Transporter des bagages	90
45.1 Utiliser un porte-bagages	91
CONDITIONS DE GARANTIE	92
PLAN DE MAINTENANCE	94
PASSEPORT DU VÉHICULE	96
PROTOCOLE DE REMISE	98
NOTES	99

À PROPOS DE CE MANUEL D'UTILISATION

1 Lecture et rangement du manuel d'utilisation

Cette Notice originale – ci-après désignée « notice » – fait partie intégrante de votre VAE.

Contrairement à la norme EN 15194, tous les cycles à assistance électrique (EPAC*) décrits ici sont désignés par le terme « VAE »**.

Chaque fois qu'il est question, dans ce manuel, du terme générique « VAE », chacun des modèles à assistance électrique décrits ici est concerné.

Toutes les illustrations de la présente notice sont fournies à titre d'exemple. Par conséquent, les caractéristiques individuelles de votre VAE peuvent différer de celles présentées dans cette notice.

Cette notice contient toutes les informations importantes concernant la sécurité et l'utilisation de votre VAE. Il se base sur les exigences en vigueur au sein de l'Union européenne.

Avant d'utiliser votre VAE pour la première fois, lisez attentivement cette notice dans son intégralité, ainsi que toutes les consignes du fabricant applicables aux composants, en particulier les avis de sécurité.

Si vous ne suivez pas cette notice et toutes les autres consignes du fabricant applicables aux composants, vous pourriez vous blesser vous-même et causer des blessures à d'autres personnes et/ou provoquer des dommages matériels.

Gardez toujours ce manuel et l'ensemble des consignes du fabricant applicables aux composants à portée de main pour une utilisation ultérieure.

Si vous cédez le VAE à des tiers, veillez à leur communiquer cette notice, ainsi que l'ensemble des consignes du fabricant applicables aux composants.

Vous pouvez télécharger la présente notice au format PDF sur la page d'accueil du site Internet du fabricant.

* Electrically Power Assisted Cycles = EPAC

** Pedal electric cycle (Vélo à Assistance Électrique) = VAE (VAE)

2 Documents afférents

Mis à part cette notice, respectez toujours les consignes complémentaires du fabricant applicables aux composants installés sur votre VAE.

Outre la présente notice, les consignes du fabricant applicables aux autres composants que vous devez respecter sont disponibles en toutes circonstances. P. ex. :

- VAE : unité d'entraînement, élément de commande, batterie et chargeur
- Freins
- Fourche suspendue et suspension arrière
- Mécanisme de changement de vitesses
- Moyeux/leviers de serrage rapide
- Etc.

En complément de cette notice, les consignes du fabricant font partie intégrante de la documentation technique de ce VAE.

Si vous n'avez pas reçu de consignes particulières applicables aux composants, contactez le fabricant de votre VAE pour les lui demander.

3 Identification et signification des avis de sécurité et des avertissements

Les avis de sécurité et avertissements décrivent les dangers susceptibles de survenir lors de la manipulation ou de l'utilisation du VAE et fournissent des consignes sur la manière d'éviter chaque danger.

Les **avis de sécurité** sont résumés dans la section « **SÉCURITÉ** ».

Les **avertissements** sont placés directement à côté de l'étape de manipulation ou de l'opération dont provient le danger potentiel.

Pour une utilisation sûre du VAE, les avis de sécurité et avertissements relatifs à la manipulation concernée sont essentiels. Il est donc impératif de lire attentivement tous les avis de sécurité et avertissements et de veiller à en assimiler le contenu afin d'éviter les dangers lors de la manipulation et de l'utilisation du VAE.

En fonction des conséquences possibles d'une non-conformité, les avis de sécurité et avertissements visés par cette notice sont marqués comme suit.

3.1 Représentation et disposition



MOT-CLÉ

Type et source de danger !

Explication du type et de la source de danger.

» Mesures permettant de prévenir le danger.

3.2 Échelle des risques



DANGER

» La mention « DANGER » indique un niveau de risque élevé : le non-respect des avis de sécurité et avertissements de cette catégorie entraîne la mort ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT

» La mention « AVERTISSEMENT » indique un niveau de risque moyennement élevé : le non-respect des avis de sécurité et avertissements de cette catégorie peut entraîner la mort ou des blessures graves.



ATTENTION

» La mention « ATTENTION » indique un niveau de risque modéré : le non-respect des avis de sécurité et avertissements de cette catégorie peut entraîner des blessures bénignes ou moyennes.

REMARQUE

» La mention « REMARQUE » indique un danger lié aux dommages matériels : le non-respect des avis de sécurité et avertissements de cette catégorie peut endommager le VAE ou causer d'autres dommages matériels.

4 Explication des symboles et des signes

	Veuillez impérativement lire et observer le manuel.
	
	Ce symbole signale des informations complémentaires utiles sur la manipulation et l'utilisation du VAE.
	Pictogramme identifiant des produits destinés exclusivement à un usage intérieur. AVERTISSEMENT ! Risque de décharge électrique en cas d'utilisation dans un environnement humide et de contact avec des liquides !
	L'équipement électrique est conforme à la classe de protection II : L'équipement possède une isolation double ou renforcée servant de protection contre les décharges électriques.
	Mise en garde contre les surfaces brûlantes. AVERTISSEMENT ! Risque de brûlure en cas de contact avec la peau et risque d'incendie en cas de contact avec des matériaux inflammables.
	Pictogramme identifiant le courant continu (DC).
	Pictogramme identifiant le courant alternatif (AC).
	Les produits portant ce pictogramme répondent à toutes les réglementations communautaires de l'Espace économique européen.
	Les équipements électriques portant ce pictogramme ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les consommateurs sont légalement tenus de rapporter les équipements électriques portant ce pictogramme dans un centre de collecte adapté afin qu'ils soient recyclés dans le respect de l'environnement.
 Li-ion	Les accumulateurs et batteries portant ce pictogramme ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les consommateurs sont légalement tenus de rapporter les accumulateurs et batteries portant ce pictogramme dans un centre de collecte adapté afin qu'ils soient recyclés dans le respect de l'environnement.
	Pictogramme identifiant des matériaux recyclables. Faites un tri sélectif. Jetez le papier et le carton avec les vieux papiers, et les films avec les matériaux recyclables.

5 Désignation du produit

Explication de la désignation du produit.

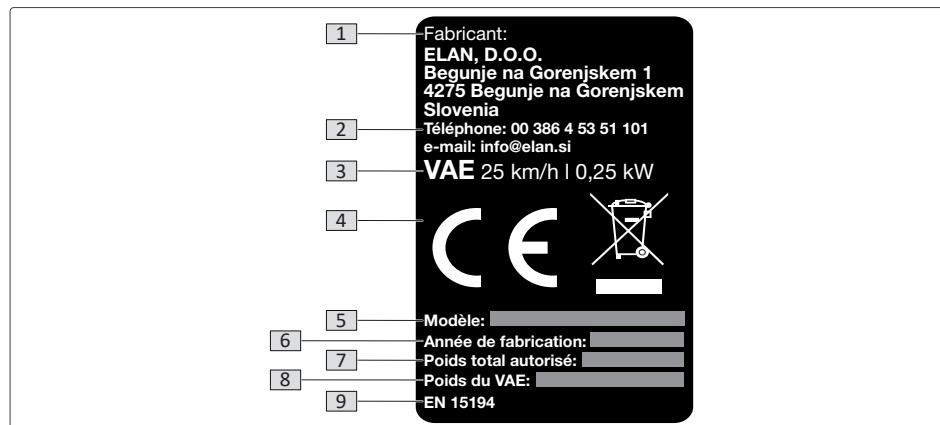


Fig. 1 : légende de la désignation du produit

- [1] Nom et adresse du fabricant
- [2] Coordonnées
- [3] Vitesse d'assistance max. 25 km/h / puissance nominale du moteur 0,25 kW
- [4] Symboles > Chap. 3 p. 11 et > Chap. 4 p. 13
- [5] Référence du modèle
- [6] Année de fabrication/modèle
- [7] Poids total autorisé en charge*
> Chap. 11 « Poids total autorisé en charge » p. 27
- [8] Poids du VAE (EPAC)
- [9] EN 15194 Cycles – Cycles à assistance électrique – EPAC

* Le poids total autorisé en charge du VAE (poids VAE + cycliste + charge) ne doit en aucun cas être dépassé.

SÉCURITÉ

6 Usage conforme

Les fabricants ou vélocistes ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages causés par un usage non conforme. Utilisez le VAE uniquement selon la manière décrite dans cette notice. Tout autre usage est considéré comme non conforme et peut entraîner des accidents, des blessures graves ou une détérioration du VAE et de ses composants.

Toute utilisation non conforme du VAE entraîne une annulation de la garantie.

Le principe de base est le suivant :

- Le VAE est conçu pour un cycliste.
- La position assise sur le VAE doit être correctement réglée en fonction de la taille du cycliste.
- Le poids total autorisé en charge du VAE ne doit pas être dépassé
 > Chap. 11 « Poids total autorisé en charge » p. 27.
- Pour une utilisation conforme du VAE sur la voie publique, les réglementations nationales et régionales doivent être respectées
 > Chap. 10.3 « Avis de sécurité pour la conduite sur la voie publique » p. 26.
- Le VAE est approuvé pour l'utilisation d'un siège enfant et/ou d'une remorque (remorque enfant, cargo, chien, etc.) si une telle utilisation est indiquée dans le passeport du véhicule > Section « Passeport du véhicule » p. 96.

En outre, les consignes spécifiques à l'utilisation conforme liées à la catégorie correspondante du VAE s'appliquent

> Chap. 7 « Catégorisation (classification selon la finalité d'usage) » p. 16.

Des exemples possibles d'utilisation non conforme sont :

- la manipulation ou la modification du système d'entraînement électrique d'un VAE
 > Chap. 8.1 « Interdiction relative au tuning et à la manipulation » p. 19 ;
- l'utilisation inadaptée d'un VAE avec un siège enfant et/ou une remorque.

7 Catégorisation (classification selon la finalité d'usage)

La catégorisation est conforme à la norme
 « EN 17406 Classification pour l'utilisation des bicyclettes et des VAE ».

Catégorie	La description concerne les vélos et cycles à assistance électrique	Plage de vitesse moyenne type Ø
 1 EN 17406	utilisés sur des surfaces pavées régulières où les pneus sont destinés à maintenir le contact au sol à une vitesse moyenne avec des sauts occasionnels.	15 km/h à 25 km/h
 2 EN 17406	inclus dans la catégorie 1 et ceux utilisés sur les chemins de terre et les routes de gravier avec dénivelé modéré. Dans ces conditions, il faut s'attendre à une conduite sur un terrain irrégulier avec perte de contact répétée des pneus avec le sol. Les sauts sont limités à 15 cm ou moins.	15 km/h à 25 km/h
 3 EN 17406	inclus dans les catégories 1 et 2, ainsi que ceux utilisés sur des sentiers accidentés, des routes non pavées, des terrains difficiles et des chemins non aménagés nécessitant des compétences techniques. Les sauts et les dénivellations doivent être inférieurs à 60 cm.	Non pertinent
 4 EN 17406	inclus dans les catégories 1, 2 et 3, ou ceux utilisés pour la descente sur des pistes accidentées à des vitesses inférieures à 40 km/h. Les sauts doivent être inférieurs à 120 cm.	Non pertinent

En cas de questions spécifiques sur votre modèle, contactez le service client du fabricant.

Hauteur de saut / dénivellement prévue	Utilisation prévue	Type de vélo (exemples)	Compétences de conduite recommandées
< 15 cm	Déplacements et loisirs avec un effort modéré	Vélos de ville et vélos urbains	Aucune compétence de conduite particulière requise
< 15 cm	Loisirs et trekking avec un effort modéré	Vélos de trekking et vélos de randonnée	Aucune compétence de conduite particulière requise
< 60 cm	Conduite sportive et compétition avec des caractéristiques de parcours modérément difficiles	Vélos pour cross country et marathon	Compétences techniques et pratique requises
< 120 cm	Conduite sportive et compétition avec des caractéristiques de parcours très exigeantes	VTT, vélos de trail	Compétences techniques, pratique et bonne maîtrise de la conduite requises

8 Usages incorrects

Pour une utilisation du VAE en toute sécurité, renoncez aux mauvais emplois suivants :

- Utilisation du VAE pour des compétitions, sauts, cascades ou figures acrobatiques si la catégorie du VAE en question (classification selon la finalité d'usage) exclut cette utilisation.
- Réparations et maintenances non conformes.
- Utilisation non conforme de la batterie.
- Modifications structurelles apportées au VAE d'origine, en particulier le tuning, et toute autre manipulation du VAE.
- Ouverture et modification de tous les composants du VAE.
- Mise en charge hors d'une plage de températures spécifiée par le fabricant.
- Décharge complète de la batterie due à de longues interruptions ou à un stockage inadéquat hors de la plage de températures de stockage optimale spécifiée par le fabricant.
- Une température ambiante inférieure à +10 °C et supérieure à +40 °C peut réduire l'autonomie.
- Une température ambiante particulièrement élevée ou particulièrement faible peut, à long terme, accélérer l'usure de la batterie ou même l'endommager.

INFORMATION

Toute utilisation incorrecte du VAE peut entraîner une annulation du droit de recours en garantie.

8.1 Interdiction relative au tuning et à la manipulation

Éventuelles conséquences juridiques :

- Absence de toute responsabilité, caution et garantie de la part du fabricant.
- Les conséquences pénales ne sont pas exclues. Le délit de blessures involontaires peut par exemple être appliqué.
- Perte de la couverture d'assurance d'un VAE/cycle.

Éventuelles conséquences techniques :

- Des modifications liées au tuning ou à la manipulation compromettent le fonctionnement et peuvent être la source de défauts ou d'une rupture des composants.
- Les composants de l'entraînement électrique peuvent chauffer fortement et être surchargés, ce qui peut entraîner des dommages irréversibles ainsi qu'un risque d'incendie.
- Les freins et d'autres composants du VAE sont fortement sollicités, ce qui peut produire une surchauffe, une usure plus rapide et des dysfonctionnements, voire la défaillance totale des composants.

9 Risques résiduels

Il est inévitable que certains risques résiduels subsistent lors de l'utilisation du VAE malgré l'attention que le fabricant a portée à sa construction et le respect par les utilisateurs des spécifications relatives à l'usage prévu.

En respectant tous ces avis de sécurité et avertissements, vous pourrez atténuer ces risques résiduels, mais pas les exclure complètement. Il est donc important que vous gardiez à l'esprit les risques résiduels lors de l'utilisation du VAE.

Les risques résiduels imprévisibles lors de l'utilisation du VAE décrit ici comprennent :

- les manœuvres imprévisibles et/ou erreurs de conduite des autres usagers de la route ;
- la distraction pendant la circulation sur la voie publique ;
- les erreurs d'appréciation liées à l'adhérence au sol, la vitesse et son aptitude à la conduite ;
- des changements surprenants ou soudains des propriétés de la chaussée tels que le brouillard givrant ou la pluie verglaçante ;
- les défauts de matériaux ou signes d'usure imprévisibles qui peuvent entraîner la rupture des composants du VAE ou une altération de leur fonction.

10 Consignes de sécurité

10.1 Consignes générales de sécurité



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous ne suivez pas les consignes ci-dessous qui contribuent à réduire le risque général d'accidents et de blessures, vous et éventuellement d'autres personnes courez un risque accru de blessures graves.

- » N'utilisez votre Pedelec que si vous savez vous en servir et utiliser ses fonctions et respectez toujours les consignes relatives à l'utilisation conforme de votre Pedelec.
- » L'utilisation d'équipements spéciaux autorisés ou de constructions particulières pourrait modifier le mode de manipulation de votre Pedelec et vous pourriez être tenu d'adapter votre style de conduite en conséquence. En cas d'utilisation d'un prolongateur ou d'un Aero, les commandes peuvent s'avérer moins faciles d'accès, ce qui rallonge la distance d'arrêt.
- » Conduisez prudemment afin de pouvoir identifier rapidement les événements et y réagir.
- » Adaptez toujours votre style de conduite et votre vitesse aux conditions météorologiques et aux caractéristiques de la chaussée.
- » Veuillez noter en particulier que la distance de freinage peut s'avérer plus longue sur des routes lisses, mouillées, glissantes ou sales et que les pneus ont moins d'adhérence sur ces routes.
- » Prêtez attention aux autres usagers de la route et adoptez un style de conduite défensif.
- » Effectuez toujours un contrôle visuel de votre Pedelec pour déterminer s'il est apte à la conduite avant de l'utiliser. Assurez-vous que votre Pedelec ou ses composants ne présentent pas de fissures, de rayures, de dommages ou d'altérations de couleurs.
- » Assurez-vous que les dispositifs de sécurité du Pedelec (p. ex. les freins) sont correctement réglés et fonctionnels.
- » N'utilisez jamais votre Pedelec si des composants liés à la sécurité (p. ex. les freins) sont endommagés ou ne fonctionnent pas correctement.
- » Ne remplacez jamais les composants du Pedelec sans autorisation et n'entreprenez aucune modification ou réparation du Pedelec ou des composants individuels. Faites réparer le VAE par votre vélociste et ne remplacez les composants endommagés que par des pièces de rechange d'origine adéquates.



AVERTISSEMENT

Suite

- » Contactez votre vélociste si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même les travaux décrits dans les consignes sur le VAE (p. ex. effectuer certains réglages, etc.), si vous ne vous en sentez pas capable ou si vous ne disposez pas des bons outils.
- » En cas d'accident ou de chute ou si votre VAE est exposé à des charges excessives, contactez votre vélociste pour un contrôle professionnel de votre VAE.



ATTENTION

Risque de blessures en cas de port de vêtements inadéquats !

Étant donné que les vêtements peuvent se coincer dans les pièces mobiles du VAE, vous risquez de vous blesser si vous portez des vêtements non adaptés à son utilisation.

- » Dans la mesure du possible, portez des pantalons moulants plutôt que des pantalons larges, des robes ou des jupes lorsque vous conduisez le vélo.
- » Assurez-vous que les vêtements amples ne risquent pas de se coincer dans les pièces mobiles du VAE ; utilisez par exemple des clips de pantalon.
- » Assurez-vous de ne pas laisser pendre de sangles, lacets, etc.
- » Portez des chaussures à semelles antidérapantes pour éviter que votre pied ne glisse lorsque vous pédalez.

REMARQUE

Risque d'endommagement en cas d'utilisation non conforme !

Si le VAE n'est pas utilisé selon les spécifications d'utilisation conforme, les composants peuvent présenter des signes d'usure ou se rompre plus rapidement.

- » Respectez toujours le poids total autorisé en charge du VAE (cycliste inclus et, le cas échéant, les bagages également). Le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé.
- » Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est correctement réglée et ajustez-la si nécessaire.
- » Ne traversez pas de points d'eau profonds à moins que cela ne fasse explicitement partie de l'utilisation conforme de votre VAE.

10.2 Avis de sécurité pour l'entraînement électrique et ses composants



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

En raison de sa conception et de sa construction, un VAE se comporte différemment d'un vélo conventionnel sans entraînement électrique, et ce, à bien des égards. Si vous sous-estimez cette différence, vous vous exposez et exposez les autres usagers à un risque accru de blessures graves.

- » Soyez conscient du comportement différent à adopter sur la route et ne sous-estimez pas les risques encourus.
- » Au début, entraînez-vous à effectuer des manœuvres courantes avec votre VAE comme le démarrage et le freinage, les virages et bifurcations, etc.
- » Renseignez-vous sur les réglementations nationales applicables aux VAE et respectez-les.



AVERTISSEMENT

Risque de décharge électrique et de blessures !

Une manipulation incorrecte du VAE ou de l'entraînement électrique peut entraîner une décharge électrique et/ou des blessures graves.

- » Prenez soin de retirer la batterie de son logement sur le Pedelec avant de travailler sur celui-ci, de le transporter ou de le garer pendant une longue période, afin d'éviter un démarrage accidentel de l'entraînement électrique par vous-même ou toute autre personne.
- » N'effectuez aucune modification ni aucune manipulation sur l'entraînement électrique. N'essayez jamais d'augmenter la puissance de l'entraînement électrique !
- » Ne modifiez ni ne remplacez aucun composant de l'entraînement électrique sans autorisation.
- » N'ouvrez jamais les composants de l'entraînement électrique sans autorisation. Les composants de l'entraînement électrique ne nécessitent aucun entretien. Le cas échéant, faites effectuer les réparations sur l'entraînement électrique exclusivement par un vélociste agréé.
- » Faites toujours appel à un vélociste agréé pour remplacer les composants de l'entraînement électrique par des pièces de rechange d'origine agréées.
- » Utilisez la fonction « ASSISTANCE À LA POUSSÉE » uniquement lorsque vous poussez votre Pedelec : lorsque l'assistance à la poussée est activée, le Pedelec doit être tenu fermement à deux mains et les roues doivent être en contact avec le sol afin d'éviter tout risque de blessures. N'utilisez pas l'assistance à la poussée pour vous propulser lorsque vous êtes assis sur le VAE.



AVERTISSEMENT

Risque de décharge électrique !

Une manipulation incorrecte du courant électrique et des composants sous tension peut entraîner une décharge électrique.

- » Avant chaque utilisation, vérifiez que le chargeur, le cordon d'alimentation et la fiche secteur ne présentent aucun dommage. N'utilisez pas le chargeur si vous constatez ou soupçonnez des dommages.
- » Si le cordon d'alimentation du chargeur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant de qualifications similaires afin d'éviter tout danger.
- » Ne pliez pas le cordon d'alimentation du chargeur et ne le posez pas sur des bords tranchants.
- » Branchez le chargeur uniquement à une prise correctement installée et facilement accessible dont la tension secteur correspond aux informations figurant sur le chargeur.
- » N'utilisez le chargeur que dans des espaces intérieurs secs.
- » Assurez-vous que la tension secteur au niveau de la connexion correspond aux spécifications du chargeur.
- » Ne laissez pas le chargeur, la batterie, ainsi que les bornes de la batterie du VAE entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.
- » Gardez les composants de l'entraînement électrique (en particulier les bornes de la batterie et du chargeur) dans un état propre.
- » Ne tirez pas sur le câble d'alimentation ou de charge pour retirer le câble d'une prise. Tirez toujours la fiche elle-même.
- » Ne tirez jamais les fiches du câble d'alimentation et du câble de charge avec des mains mouillées ou humides.



AVERTISSEMENT

Risque d'explosion !

Si une batterie n'est pas manipulée correctement, elle peut exploser.

- » Éloignez la batterie du feu et d'autres sources de chaleur.



AVERTISSEMENT

Risque d'incendie !

Une mauvaise manipulation de la batterie et du chargeur peut provoquer un incendie.

- » N'utilisez le chargeur que sous surveillance et dans des espaces intérieurs secs.
- » La batterie et le chargeur peuvent chauffer durant le processus de charge. Eloignez les matériaux inflammables de la batterie et du chargeur, et placez le chargeur sur une surface ignifugée lors du chargement de la batterie.
- » Utilisez uniquement le chargeur d'origine pour charger la batterie.
- » Utilisez le chargeur uniquement pour charger la batterie d'origine. Ne l'utilisez pas pour charger d'autres batteries.
- » Après la charge, débranchez toujours la fiche réseau de la prise électrique.
- » Le cas échéant, respectez les avis de sécurité complémentaires figurant sur le chargeur.
- » Ne stockez pas la batterie à proximité d'objets métalliques tels que des pièces de monnaie, trombones, vis, etc. Les objets métalliques peuvent « court-circuiter » la batterie. Le court-circuit peut provoquer un incendie.
- » Ne court-circuitez pas la batterie.



AVERTISSEMENT

Risque de brûlures chimiques et de blessures !

En cas de manipulation incorrecte de la batterie, vous et d'autres personnes risquez de subir des brûlures chimiques et/ou des blessures.

- » En cas de chute ou de choc violent de la batterie, demandez à un vélociste agréé de la contrôler pour s'assurer qu'il n'y a pas de dommages (invisibles) susceptibles de provoquer la fuite d'acides d'accumulateurs ou de gaz toxiques.
- » N'ouvrez, ne démontez, ne percez, ni ne déformez jamais la batterie ni son boîtier.
- » Ne touchez une batterie endommagée qu'avec des gants de protection.
- » Si vous entrez en contact avec des batteries endommagées, portez des lunettes et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec les acides d'accumulateur.
- » Si vous entrez en contact avec des acides d'accumulateur, rincez immédiatement la zone concernée abondamment à l'eau courante. Consultez un médecin après le rinçage surtout si les liquides entrent en contact avec les yeux et/ou si les muqueuses (p. ex. la muqueuse nasale) sont atteintes.
- » Si la batterie prend feu, procédez comme suit : éloignez-vous immédiatement de la batterie en feu, circonscrivez au maximum la zone de l'incendie etappelez les pompiers. N'essayez pas d'éteindre vous-même la batterie en feu avec de l'eau !



AVERTISSEMENT

Dangers pour certains groupes de personnes (p. ex. les enfants) !

Les enfants ou personnes souffrant d'une déficience physique ou mentale peuvent se blesser gravement lors de la manipulation de la batterie et/ou du chargeur ou lorsqu'ils ont accès à votre VAE, car ils ne sont pas toujours en mesure d'évaluer correctement certains risques.

- » Le chargeur ne doit pas être utilisé par des enfants ou des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales limitées à moins que ces derniers ne soient surveillés, n'aient été informés de l'utilisation sûre du chargeur et n'aient compris les dangers qui en résultent.
- » Les enfants ne doivent pas jouer avec la batterie ou le chargeur.
- » Le nettoyage et la maintenance ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- » La batterie ne doit pas être retirée ou insérée par des enfants.
- » Gardez la batterie et le chargeur hors de portée des enfants.
- » Sécurisez le VAE et garez-le de manière à ce que les personnes non autorisées (en particulier les enfants) n'y aient pas accès.



ATTENTION

Risque de brûlure !

Le bloc moteur chauffe pendant le fonctionnement. Vous pourriez vous brûler si vous touchez le bloc moteur chaud.

- » Soyez prudent lors de la manipulation du bloc moteur.
- » Laissez refroidir complètement le bloc moteur avant de le toucher.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Une mauvaise manipulation peut endommager l'entraînement électrique ou ses composants.

- » Faites remplacer tous les composants de l'entraînement électrique et du VAE uniquement par des pièces identiques ou expressément approuvées par le fabricant afin d'éviter d'endommager d'autres composants ou le VAE.

10.3 Avis de sécurité pour la conduite sur la voie publique



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous ne suivez pas les instructions ci-dessous qui contribuent à réduire le risque général d'accidents et de blessures, vous et éventuellement d'autres personnes courez un risque accru.

- » Avant d'utiliser votre Pedelec sur la voie publique, assurez-vous qu'il est conforme aux réglementations nationales. Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les Pedelec doivent systématiquement être équipés de deux freins indépendants et d'une sonnette.
- » Respectez les réglementations régionales et nationales en vigueur concernant la circulation sur la voie publique. Vous pouvez vous renseigner sur les réglementations régionales et nationales en vigueur concernant la circulation sur la voie publique, p. ex. auprès du ministère des Transports.
- » Lorsque vous roulez, portez un casque de vélo adapté qui a été testé conformément à la norme EN 1078 (avec un marquage CE).
- » Portez des vêtements clairs pour la conduite et améliorez votre visibilité en portant des éléments réfléchissants.
- » N'utilisez pas votre Pedelec si vous avez consommé de l'alcool, de la drogue ou des médicaments affectant la conduite.
- » N'utilisez pas d'appareils mobiles tels que smartphones ou tablettes pendant le trajet.
- » Restez concentré sur votre conduite. Ne détournez pas votre attention par des actions diverses (allumer les lumières en roulant, par exemple). Arrêtez-vous pour exécuter de telles actions.
- » Ne conduisez jamais à une main ou sans les mains sur la voie publique.
- » Roulez sur les pistes cyclables prévues à cet effet.

11 Poids total autorisé en charge



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Une surcharge du VAE peut entraîner la rupture ou la défaillance des composants liés à la sécurité et entraîner des accidents et des blessures.

» Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge du VAE.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Une surcharge du VAE peut entraîner des dommages matériels.

» Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge du VAE.

Le poids total autorisé en charge du VAE doit être respecté lors de l'utilisation de ce dernier.

Celui-ci est mentionné sur l'étiquette produit de votre VAE > Chap. 5 « Désignation du produit » p. 14 et dans le passeport du véhicule > Section « Passeport du véhicule » p. 96.

Le poids total autorisé en charge se calcule en additionnant les valeurs suivantes :

VAE + cycliste + bagages = poids total autorisé en charge.

12 Couples de serrage



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Un serrage inapproprié des raccords vissés peut entraîner une fatigue du matériau et la rupture des raccords vissés.

- » N'utilisez pas votre VAE si vous constatez que des raccords vissés sont desserrés.
- » Serrez correctement les raccords vissés à l'aide d'une clé dynamométrique en respectant les couples de serrage appropriés.

Respectez les couples pour un serrage approprié des raccords vissés. Utilisez pour cela une clé dynamométrique avec une plage de réglage adéquate.

Le couple de serrage adéquat d'un raccord vissé dépend du matériau et du diamètre du raccord, ainsi que du matériau et de la conception des composants.

- Si vous n'avez aucune expérience avec une clé dynamométrique ou ne possédez pas de clé adaptée, faites contrôler les raccords vissés desserrés par votre vélociste.
- Si vous serrez vous-même les raccords vissés, vérifiez si le VAE est équipé de composants en carbone.
- Tenez compte du fait que les composants en carbone possèdent des couples de serrage spécifiques.

12.1 Aperçu des couples de serrage

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez des indications de couple de serrage adaptées aux éléments de montage. Si une indication de couple de serrage fait défaut, adressez-vous à votre vélociste.

INFORMATION

Si les indications de couple de serrage décrites sur les composants diffèrent de celles mentionnées dans le tableau, veuillez tenir compte de celles décrites sur les composants.

12.1.1 Couples de serrage généraux

Raccord vissé	Couple de serrage en Nm
Pédales	35 Nm
Poignées (vissées)	2 Nm
Phare avant - Garde-boue sur le pont de fourche (boulon M6)	8 Nm
Boulons de fixation du porte-bagages au cadre	8 Nm

12.1.2 Couples de serrage recommandés

Modèle		ID du modèle	Guidon – Potence	Potence – Tube de direction	
MANTIS 1	531 Wh	4029703	7.5 Nm	7.5 Nm	
MANTIS 2	531 Wh	MT200	4029713	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 2W	531 Wh	MT200	4029723	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 2	531 Wh		4029763	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 2W	531 Wh		4029773	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 1	600 Wh		4029704	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 2	600 Wh		4029714	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 2W	600 Wh		4029724	7.5 Nm	7.5 Nm
MANTIS 3	600 Wh		4029805	5 Nm	9 Nm
VENTURE	600 Wh		4029735	6-8 Nm	10-12 Nm

	Selle – Tige de selle	Collier de selle	Moyeu avant	Moyeu arrière	Patte de dérailleur arrière ou pattes de cadre réglables
	10 Nm	6-8 Nm	QR	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	10-15 Nm	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	10-15 Nm	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	10-15 Nm	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	10-15 Nm	10 Nm	8 Nm
	10 Nm	6-8 Nm	QR	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	10-15 Nm	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	10-15 Nm	10 Nm	8 Nm
	9 Nm	QR	QR	10 Nm	8 Nm
	10-12 Nm	QR	10-15 Nm	QR	6-7.5 Nm

13 Maintenance et usure



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Des travaux de montage et de maintenance inadéquats ou non autorisés peuvent endommager le VAE ou ses composants.

- » Ne surestimez pas vos compétences techniques. Faites effectuer les travaux de montage et de maintenance, en particulier le remplacement des composants et des pièces de rechange, par un vélociste agréé.
- » N'effectuez jamais de travaux ou de modifications sur le VAE ou ses composants si vous ne possédez pas les compétences et les outils nécessaires.

13.1 Usure



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Une usure excessive, une fatigue du matériau ou un serrage insuffisant des raccords vissés peut entraîner un dysfonctionnement du vélo, un accident ou une chute violente.

- » Contrôlez régulièrement l'usure de votre VAE.
- » N'utilisez pas votre VAE si vous décelez des fissures, des déformations ou des altérations de couleurs.
- » N'utilisez pas votre VAE si vous constatez une usure excessive ou si des raccords vissés sont desserrés.
- » Faites contrôler immédiatement votre VAE par votre vélociste si vous constatez une usure excessive, des raccords vissés desserrés, des fissures, des déformations ou des altérations de couleurs.

Le VAE et ses composants sont soumis à l'usure et à des contraintes élevées. Les matériaux utilisés possèdent des propriétés anti-usure différentes en raison de leur nature.

Seul votre vélociste est à même d'évaluer l'usure des composants.

- Laissez votre vélociste vous conseiller sur les composants sujets à l'usure.
- Contrôlez régulièrement l'état de toutes les pièces d'usure.
- Nettoyez et entretez régulièrement les pièces d'usure.

13.2 Remplacement de composants



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Le remplacement de composants ou un mauvais choix des pièces de rechange peut occasionner des dysfonctionnements sur le VAE.

- » Faites remplacer les composants uniquement par votre vélociste agréé.
- » Ne faites remplacer les composants ou les pièces de rechange que par des pièces d'origine.

14 Indications concernant les composants en carbone



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Défaillance des matériaux due à des fissures invisibles ou à une déformation après une chute ou en cas de surcharge.

- » N'utilisez pas votre Pedelec si vous soupçonnez des dommages.
- » Faites vérifier les composants en carbone par votre vélociste après une surcharge ou une chute, même s'ils ne présentent aucun dommage visible.
- » Faites contrôler régulièrement les composants en carbone par votre vélociste, même s'ils n'ont pas subi de surcharge.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Dommages matériels ou usure accrue due à un entretien inadéquat des composants en carbone.

- » Évitez tout contact des composants en carbone avec la graisse et l'huile.

Les impacts violents, les chocs et les tensions sont néfastes aux composants tels que les cadres, les fourches, les guidons et les roues en carbone. Bien que cela ne soit pas visible, la structure interne des matériaux est altérée.

- Faites contrôler régulièrement les composants en carbone par votre vélociste.

AVANT LA MISE EN SERVICE

Votre vélociste a entièrement monté le VAE, a effectué tous les réglages d'après votre taille et votre poids, et vous a expliqué le maniement et le fonctionnement des composants.

Votre VAE est alors en état de circuler.

15 Se familiariser avec le VAE

- Essayez votre nouveau VAE à l'écart de la circulation routière avant d'entreprendre de longs trajets et/ou de rouler sur la voie publique.
 - Familiarisez-vous avec les caractéristiques de conduite de votre VAE.
 - Testez les freins en ralentissant tout d'abord à faible allure. Lorsque vous vous sentirez sûr de vous, augmentez l'allure et essayez différentes manœuvres de freinage.
 - Passez toutes les vitesses et familiarisez-vous avec les caractéristiques de conduite. Vous devez être capable d'utiliser le mécanisme de changement de vitesses sans détourner votre attention de la circulation routière.
 - Assurez-vous que le réglage de la position assise est bon, même pour les longs trajets, et de pouvoir utiliser en toute sécurité les leviers de frein et éléments de commande du guidon pendant le trajet.
- Au besoin, rodez les freins à disque
> Chap. 25.4 « Roder le frein à disque » p. 56.
- Si vous ne souhaitez pas conserver la disposition par défaut des leviers de frein avant ou arrière, faites-la modifier par votre vélociste.

16 Contrôler le VAE avant de prendre la route

Effectuez les contrôles décrits ci-après avant chaque trajet.

- Avant de prendre la route, vérifiez que les composants mentionnés ci-dessous fonctionnent bien et sont intacts.
- Contactez votre vélociste pour faire remplacer le composant correspondant si vous constatez que :
 - le fonctionnement du composant est compromis ;
 - le composant est endommagé ;
 - le composant présente des signes d'usure excessifs.

Freins :

- Vérifiez successivement que les roues avant et arrière se bloquent correctement lorsque vous serrez le levier de frein respectif.

Mécanisme de changement de vitesses :

- Soulevez la partie arrière du VAE afin que la roue arrière tourne librement et mettez-la légèrement en mouvement au moyen des pédales.
- Passez toutes les vitesses : le changement de vitesses doit être fluide sans présenter de blocages ni de bruits anormaux.

Cadre, fourche et tige de selle :

- Contrôlez les éventuels endommagements et signes d'usure des composants tels que des fissures, des déformations ou des altérations de couleurs (contrôle visuel).

Dispositifs de serrage rapide :

- Vérifiez que les leviers de serrage rapide sont bien fixés et fermés.
- Vérifiez que leur serrage initial est suffisant.

Raccords vissés et connecteurs

- Vérifiez que les raccords vissés et connecteurs sont bien fermés (contrôle visuel).

Pédalier :

- Soulevez la partie arrière du VAE afin que la roue arrière tourne librement et mettez-la en mouvement au moyen des pédales.
- Vérifiez que le pédalier fonctionne correctement et qu'il est bien fixé.

Guidon et potence :

- Vérifiez que le guidon et la potence sont bien logés dans leur dispositif de fixation respectif et ne présentent pas de jeu.
- Contrôlez les éventuels endommagements et signes d'usure des composants tels que des fissures, des déformations ou des altérations de couleurs (contrôle visuel).

Roues :

- Vérifiez que la pression des pneus est suffisante.
- Vérifiez que les pneus ne présentent pas de fissures ni de corps étrangers.
- Contrôlez les éventuels endommagements et signes d'usure des jantes tels que des fissures ou des déformations (contrôle visuel).
- Vérifiez que les rayons sont tendus de manière uniforme.

Sonnette :

- Vérifiez que la sonnette fonctionne bien. Elle doit émettre un signal sonore clair et audible.

Système d'éclairage :

- Vérifiez que les feux avant et arrière fonctionnent bien.

Entraînement électrique :

- Vérifiez que la batterie et l'entraînement ne sont pas endommagés (contrôle visuel).
- Vérifiez que la batterie est bien positionnée et verrouillée.
- Vérifiez l'état de charge de la batterie.

17 Régler la position assise idéale



ATTENTION

Risque de blessures !

Un mauvais réglage de la position assise peut entraîner des tensions musculaires et des douleurs articulaires. Si vous avez un accès limité aux commandes du guidon en raison d'une position assise mal réglée, le risque d'accident augmente.

» En cas de doute, faites régler correctement la position assise par votre vélociste.

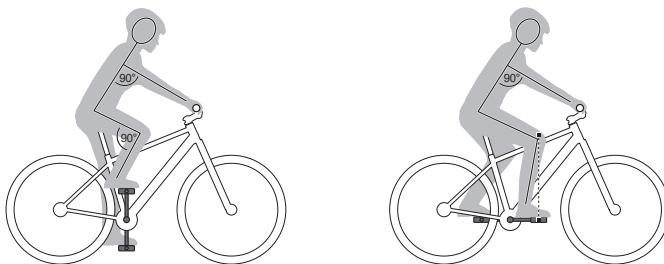


Fig. 2 : Repères de la position assise optimale

Plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle pour régler la position assise idéale, p. ex. :

- la taille du cycliste ;
- la taille et la géométrie du cadre du VAE ;
- les réglages de la selle et du guidon ;
- le cas échéant, les conditions d'utilisation (p. ex. en cas d'utilisation principale à des fins sportives).

Les repères utilisés pour régler la position assise idéale sont les suivants :

- Lorsqu'une pédale est relevée, les bras et genoux (haut de la jambe) sont pliés à 90°. La partie inférieure de la jambe est légèrement fléchie.
- Votre genou est au-dessus de l'axe de la pédale avant lorsqu'une pédale est orientée vers l'avant.
- Vos bras sont détendus et légèrement pliés vers l'extérieur.
- Votre dos ne doit pas être perpendiculaire à la tige de selle.

Réglez la selle et le guidon afin d'obtenir la position assise parfaitement adaptée à vos besoins

- > Chap. 32 « Réglage de la selle » p. 69,
- > Chap. 33 « Régler le guidon » p. 72.

PÉDALIER

18 Informations générales

Le terme « pédalier » désigne l'opération ou le sous-ensemble associé qui permet de propulser (manuellement) le VAE.

La force exercée en appuyant sur les pédales (le pédalage) est transmise par la chaîne (entraînement par chaîne) à une roue. La roue entraînée met à son tour l'ensemble du VAE en mouvement.

(i) INFORMATION

En règle générale, la roue entraînée est la roue arrière.

19 Entraînement par chaîne

19.1 Fonctionnement et manipulation

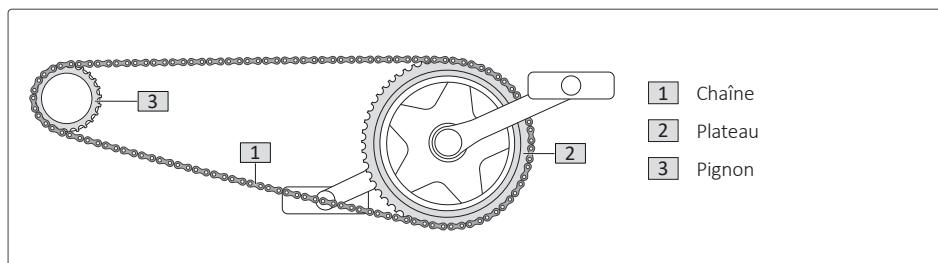


Fig. 3 : Composants de l'entraînement par chaîne

La chaîne du VAE passe sur deux roues dentées dont les dents s'engagent dans les espaces libres des différents maillons qui composent la chaîne.

La roue dentée mise en rotation en pédalant et située au niveau des pédales est appelée le plateau. La rotation du plateau est transmise par la chaîne à un « pignon » situé sur l'axe de roue. La rotation du pignon permet de faire tourner la roue, et donc d'entraîner l'ensemble du VAE et de le mettre en mouvement.

(i) INFORMATION

Il est possible d'ouvrir une chaîne, puis de la refermer. L'ajout ou le retrait de maillons permet d'obtenir la longueur de chaîne optimale.

19.2 Usure et maintenance

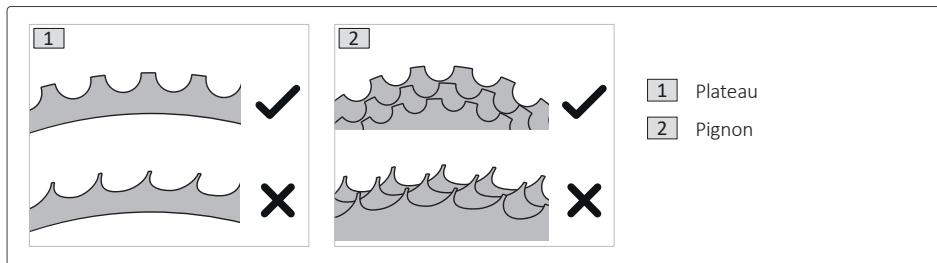


Fig. 4 : Signes d'usure éventuels sur les composants de l'entraînement par chaîne

Plateau et pignon

Lorsque les dents du plateau et/ou du pignon sont usées du fait de l'abrasion du matériau, la chaîne est moins bien guidée sur la roue dentée correspondante et peut facilement sauter.

Chaîne/maillons

Lorsque les maillons sont usés du fait de l'abrasion du matériau, les espaces libres de réception des dents s'élargissent. La chaîne est alors moins bien guidée sur la roue dentée correspondante et peut facilement sauter. Il est possible d'avoir l'impression que la chaîne s'est élargie.

Contrôlez régulièrement les signes d'usure des plateaux, des pignons et de la chaîne.

- Contactez votre vélociste pour faire remplacer les plateaux ou pignons usés.
- Contactez votre vélociste pour faire régler ou remplacer correctement la chaîne si vous avez l'impression que celle-ci s'est élargie ou si vous constatez des signes d'usure sur les maillons.

19.3 Nettoyage et entretien

Assurez-vous que les composants de l'entraînement par chaîne ne sont pas sales ou nettoyez-les régulièrement afin d'éviter une perte de fonctionnement de votre entraînement.

- Nettoyez la chaîne avec un chiffon propre, au besoin légèrement huilé.
- Nettoyez éventuellement les roues dentées à l'aide d'une brosse souple.
- Graissez la chaîne avec une huile universelle :
 - après avoir nettoyé la chaîne ;
 - lorsque la chaîne est (excessivement) mouillée,
 - régulièrement toutes les 15 heures d'utilisation environ.
- Contactez votre vélociste si des composants de l'entraînement par chaîne présentent des salissures tenaces ou si vous constatez que certains d'entre eux sont endommagés.

PARTICULARITÉS LIÉES À L'ENTRAÎNEMENT ÉLECTRIQUE

① INFORMATION

Cette section fournit les informations à prendre en compte avec un VAE par opposition à un vélo classique.

Des descriptions détaillées de l'entraînement électrique utilisé selon le modèle et de ses composants, y compris tous les détails importants, ainsi que des avis de sécurité et avertissements spécifiques à chaque modèle sont disponibles dans les consignes particulières du fabricant liées à l'entraînement électrique.

- Outre le présent manuel du VAE, respectez aussi impérativement les consignes particulières du fabricant liées à l'entraînement électrique.

20 Généralités/composants



Fig. 5 : composants de l'entraînement électrique du VAE

À la différence des vélos classiques, les VAE possèdent un moteur électrique auxiliaire qui assiste le cycliste au moment de la propulsion du VAE ou le soulage pendant le pédalage.

Les composants permettant de faire fonctionner et d'utiliser l'assistance électrique sont synthétisés dans cette notice sous le terme d'entraînement électrique. Ces composants sont les suivants :

- le moteur électrique auxiliaire (le bloc moteur) ;
- la batterie (pour alimenter le moteur électrique auxiliaire) ;
- le chargeur (pour recharger la batterie) ;
- l'unité de commande (pour utiliser/commander l'entraînement électrique) ;
- l'écran (pour afficher les paramètres de conduite, les options de réglage, etc.).

Du fait des composants supplémentaires de l'entraînement électrique, un VAE se distingue fondamentalement d'un vélo classique sans entraînement électrique par plusieurs points.

- Le poids sensiblement plus élevé d'un VAE et sa répartition différente correspondante influent sur la tenue de route.
 - L'entraînement électrique a une action considérable sur le comportement de freinage.
 - En raison des forces de freinage plus élevées, l'usure des composants des freins sur un VAE peut être plus importante.
 - Avec un VAE, vous roulez vraisemblablement à une vitesse moyenne plus élevée et oserez peut-être vous aventurer sur des routes plus ardues.
- Assurez-vous de bien connaître votre VAE lorsque vous l'utilisez pour la première fois.
 - Ne sous-estimez jamais les différences fondamentales entre un vélo sans entraînement électrique et un VAE, en particulier si vous ne possédez aucune expérience préalable avec ce dernier > Chap. 15 « Se familiariser avec le VAE » p. 34.

21 Informations liées à l'utilisation

INFORMATION

Les étapes d'utilisation sont décrites en détail dans le manuel du fabricant de l'entraînement électrique.

Celles-ci contiennent entre autres les informations :

- concernant la commande de l'entraînement électrique
- (p. ex. comment activer et désactiver l'entraînement électrique, régler/modifier l'assistance au pédalage, effectuer des réglages, etc.) ;
- concernant la manipulation de la batterie
- (p. ex. la manière d'insérer la batterie dans le VAE/de la retirer de celui-ci, la façon de charger la batterie, le temps de charge, les dispositifs de protection, etc.) ;
- concernant les affichages à l'écran et/ou élément(s) de commande ;
- concernant les avertisseurs et voyants lumineux (p. ex. batterie, écran).

21.1 Fonctionnement

Si l'entraînement électrique de votre VAE est activé, le moteur électrique auxiliaire vous aide à le propulser. L'assistance électrique au pédalage se coupe à 25 km/h : à des vitesses supérieures, vous pédalez exclusivement avec votre force musculaire sans l'assistance du moteur. La vitesse est calculée à l'aide d'un capteur et d'un aimant de rayon situé sur la roue arrière.

Le niveau de l'assistance au pédalage fournie par le moteur dépend de la force avec laquelle vous appuyez sur les pédales. Lorsque vous n'appuyez pas sur les pédales, l'entraînement électrique ne fournit aucune assistance.

La fonction « aide à la poussée » constitue la seule exception : si vous l'activez, le moteur vous aidera à pousser le VAE jusqu'à une vitesse de 6 km/h. L'aide à la poussée ne doit en aucun cas être utilisée pour propulser le VAE lorsqu'un cycliste est assis dessus, mais exclusivement pour le pousser. Votre VAE doit être tenu fermement à deux mains et les deux roues doivent être en contact avec le sol.

21.2 Retirer/insérer la batterie



AVERTISSEMENT

Risque d'endommagement du matériel médical !

Les aimants peuvent altérer le fonctionnement des stimulateurs cardiaques et des défibrillateurs implantés.

- » Tenez les batteries/chargeurs dotés de connexions magnétiques et de couvercles de batterie magnétiques à l'écart des stimulateurs cardiaques et des défibrillateurs implantés.
- » Avertissez les utilisateurs de ces appareils de ne pas s'approcher des aimants.



ATTENTION

Risque de brûlure !

Le moteur, la batterie ainsi que son couvercle peuvent chauffer fortement pendant le fonctionnement.

- » Laissez toujours refroidir les composants avant de les manipuler ou de travailler à proximité.



ATTENTION

Risque de blessures !

Si le système d'entraînement se met en marche tandis que vous le manipulez, vous risquez de vous blesser.

- » Déconnectez systématiquement la batterie et le système d'entraînement avant d'insérer la batterie dans le support ou de la retirer de ce dernier.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Une manipulation incorrecte peut entraîner des dommages.

- » Veillez à ne pas endommager la fixation du côté inférieur de la batterie.
- » Ne rangez la batterie que sur des surfaces propres.
- » Évitez notamment d'encrasser la prise de charge et les contacts de la batterie, avec du sable ou de la terre par exemple.

21.2.1 Retrait et insertion de la batterie (DARFON)

Removing the battery

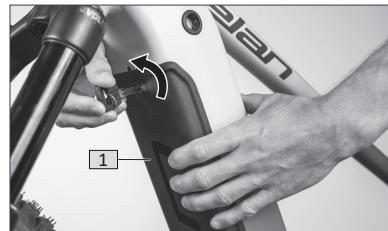
REMARQUE

Risque d'endommagement !

Si vous retirez la batterie lorsque le système d'entraînement est en marche, celle-ci risque d'être endommagée.

» Mettez toujours le système d'entraînement à l'arrêt avant de retirer la batterie.

1. Déverrouillez le couvercle de batterie (1).



2. Enlevez le couvercle de batterie (1) par le haut.



3. Mettez la clé (2) dans le verrou de la batterie.

4. Tournez la clé (2) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le verrou soit débloqué.

La batterie (3) sort légèrement de son support.



5. Déverrouillez la batterie (3).

6. Avec précaution, retirez la batterie (3) vers l'avant hors du cadre en utilisant les deux mains



Insérer la batterie

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

Si la batterie n'est pas correctement verrouillée, le verrou peut s'ouvrir et elle peut tomber de son support.

» Seul le retrait de la clé permet de garantir que le tenon de verrou est bien enclenché et la batterie verrouillée.

1. Mettez la clé dans le verrou de batterie, car celui-ci ne s'enclenche pas automatiquement.

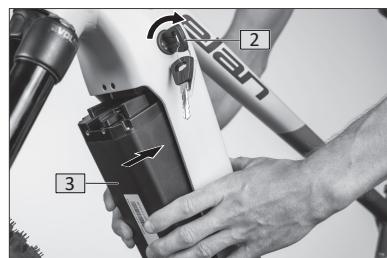
2. Mettez en place la batterie (3) et sa fixation dans le support inférieur du cadre.

Veillez à bien positionner la fixation dans le support du cadre.



3. Replacez la batterie (3) dans le tube inférieur en utilisant les deux mains.

La batterie (3) doit s'enclencher de manière audible.



4. Verrouillez ensuite la batterie avec la clé (2).

5. Vérifiez que la batterie (3) est bien fixée.

6. Retirez la clé (2).

7. Montez et verrouillez le couvercle de batterie (1).

8. Vérifiez que le couvercle (1) est bien fixé.



21.2.2 Retrait et insertion de la batterie (Shimano STEPS)

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

Si vous retirez la batterie lorsque le système d'entraînement est en marche, celle-ci risque d'être endommagée.

» Mettez toujours le système d'entraînement à l'arrêt avant de retirer la batterie.

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

Si la batterie n'est pas correctement verrouillée, le verrou peut s'ouvrir et elle peut tomber de son support.

» Seul le retrait de la clé permet de garantir que le tenon de verrou est bien enclenché et la batterie verrouillée.

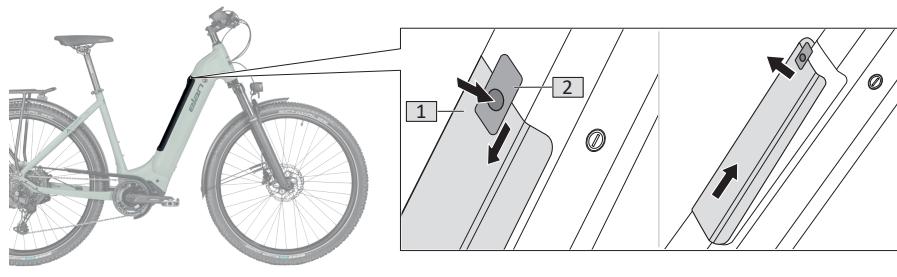


Fig. 6: Retirer le couvercle de batterie

1. Éteignez le système du vélo électrique, ainsi que la batterie

2. Déverrouillez le couvercle de la batterie (1).

Pour ce faire, appuyez et maintenez le bouton du verrou du couvercle de la batterie (2) enfoncé et faites glisser le verrou vers l'unité moteur.

La partie supérieure du couvercle de la batterie est maintenant déverrouillée.

3. Tirez le couvercle de la batterie (1) hors du support inférieur et retirez-le.

Retrait de la batterie

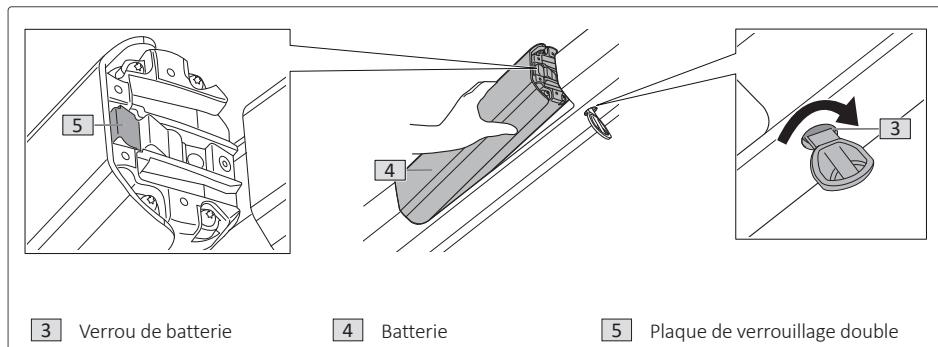


Fig. 7: Retrait de la batterie

1. Insérez la clé dans le verrou de la batterie (3).
2. Tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller la batterie (4).
La plaque de verrouillage double (5) maintient la batterie en position pour éviter qu'elle ne tombe. Si la batterie ne se libère pas de sa position, tirez-la manuellement tout en tournant la clé.
3. Tenez la batterie (4) d'une main et appuyez sur la plaque de verrouillage double (5). La batterie est maintenant déverrouillée et peut être retirée du support en la tirant vers le tube de direction.

Insertion de la batterie

1. Insérez la clé dans le verrou de la batterie (3), sinon le verrou ne pourra pas s'engager automatiquement.
2. Placez la batterie (4) dans le cadre en l'insérant dans le support inférieur.
Assurez-vous que la fixation est correctement positionnée dans le support du cadre.
3. Appuyez sur la batterie (3) avec les deux mains pour la remettre dans le tube diagonal. La batterie doit s'enclencher avec un clic audible.
4. Verrouillez ensuite la batterie avec la clé.
5. Vérifiez que la batterie est bien fixée.
6. Retirez la clé.

Montage du couvercle de la batterie

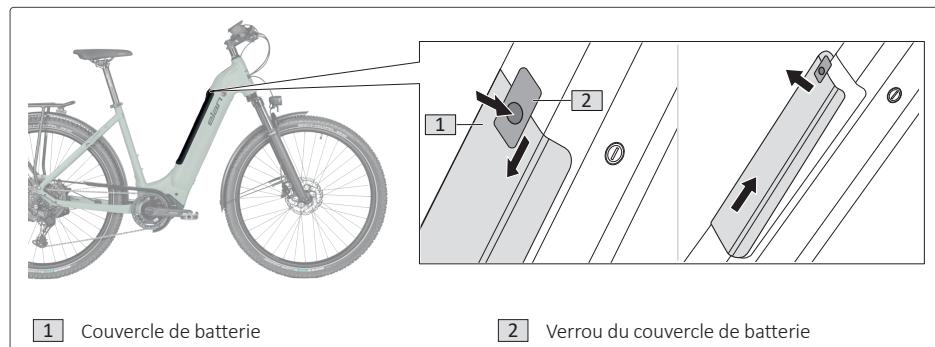


Fig. 8: Montage du couvercle de la batterie

1. Insérez le couvercle de la batterie (1) dans le support inférieur du cadre.
2. Poussez le couvercle de la batterie dans le support supérieur jusqu'à la butée, appuyez et maintenez le bouton du verrou (2) du couvercle de la batterie enfoncé, puis faites glisser le verrou vers le tube de direction. La partie supérieure du couvercle de la batterie est maintenant verrouillée.
3. Après l'insertion, vérifiez que le couvercle de la batterie est correctement fixé et bien verrouillé en le tirant délicatement.
4. Vous pouvez maintenant rallumer le système du vélo électrique ou la batterie.

21.3 Rouler sans entraînement électrique

Vous pouvez facilement utiliser le VAE comme un vélo classique sans entraînement électrique, p. ex. si la batterie se décharge complètement au cours d'une longue randonnée, en coupant l'entraînement électrique ou en sélectionnant le niveau d'assistance « aucun ».

Si vous utilisez votre VAE sans batterie, assurez-vous de protéger son logement/ses bornes contre la saleté et tout endommagement, p. ex. en installant un cache approprié.

21.4 Autonomie/planification de randonnée

Le temps durant lequel vous pouvez rouler ou la distance que vous pouvez effectuer avec votre VAE avant de devoir recharger la batterie dépend de plusieurs éléments. Les points importants sont entre autres les suivants :

- le niveau d'assistance réglé ;
- la vitesse (l'allure) à laquelle vous vous déplacez ;
- le style de conduite ;
- le type de pneu et la pression réglée ;
- les conditions du trajet choisi ;
- les conditions climatiques ;
- le poids total du VAE, du cycliste et des bagages.
- l'état et l'âge de la batterie.
- Familiarisez-vous progressivement avec votre VAE, à l'écart des routes et de la circulation intense.
- Testez l'autonomie maximale de votre VAE dans différentes conditions extérieures avant de planifier de grandes randonnées et soyez attentif au calcul. Il est impossible de déterminer avec précision l'autonomie exacte de votre VAE avant ni pendant une randonnée.

21.5 Températures de stockage et d'utilisation

- Tenez compte des températures d'utilisation et de stockage des composants de l'entraînement électrique lorsque vous rangez votre VAE. Par exemple, ne garez pas votre VAE avec sa batterie en plein soleil, car des températures extrêmes peuvent endommager cette dernière, voire la faire exploser.

21.6 Nettoyage et entretien



AVERTISSEMENT

Risque de décharge électrique et de court-circuit

Les travaux de nettoyage et d'entretien peuvent entraîner un risque de décharge électrique et de court-circuit. De l'eau peut s'infiltrer dans l'équipement électrique ou dans l'entraînement et endommager le VAE.

- » Débranchez la fiche secteur du chargeur de la prise électrique.
- » Retirez la batterie.
- » Ne nettoyez pas les composants de l'entraînement électrique à l'eau courante ou avec d'autres liquides.
- » N'utilisez pas d'appareil à jet de vapeur ou à jet d'eau, ni de nettoyeur à haute pression.
- » Ne laissez pas le chargeur, la batterie, ainsi que les bornes de la batterie du VAE entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.



ATTENTION

Risque de brûlure !

Le moteur et la batterie peuvent chauffer fortement pendant le fonctionnement.

- » Laissez toujours refroidir les composants avant de les manipuler ou de travailler à proximité.

Assurez-vous que les composants de l'entraînement électrique ne sont pas sales ou nettoyez-les régulièrement.

- Nettoyez les composants sales avec un chiffon légèrement humide.
- Utilisez un nettoyant doux.
- Évitez que l'humidité ou la saleté ne pénètre dans les contacts.

FREINS

22 Informations générales

Le VAE est équipé d'au moins deux freins qui agissent de manière indépendante sur la roue avant (frein avant) ou sur la roue arrière (frein arrière).

Ils vous permettent de ralentir et/ou d'arrêter le VAE. De manière générale, un frein ralentit la roue correspondante et permet ainsi de freiner l'ensemble du VAE.

Le frein de la roue est commandé à l'aide d'un levier monté sur le guidon.

23 Disposition des leviers de frein

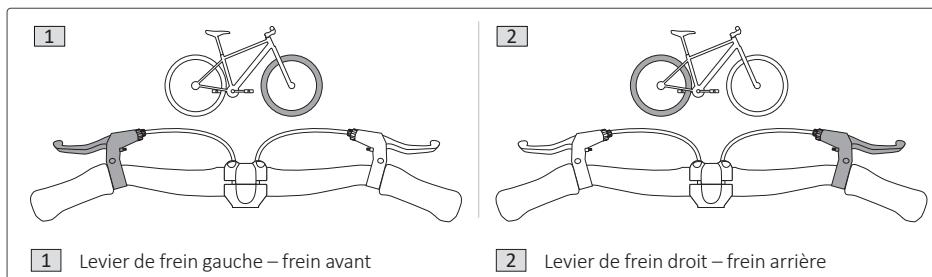


Fig. 9 : Affectation des leviers de frein

La disposition des leviers de frein illustrée ci-dessus s'applique aux VAE qui possèdent deux leviers sur le guidon.

- Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec la disposition des leviers de frein.
- Faites-vous conseiller par votre vélociste si vous avez des questions relatives à la disposition des leviers de frein.

24 Avertissements liés à l'utilisation des freins

Les avertissements suivants s'appliquent essentiellement à l'utilisation des freins, quels que soient le ou les types de freins dont le VAE est équipé.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Lorsque vous conduisez sur des pistes glissantes, mouillées ou sales, les pneus ont moins d'adhérence. Cela réduit la puissance de freinage, la distance de freinage est plus longue et le VAE risque de déraper si vous freinez brusquement.

» Adaptez toujours votre style de conduite et votre vitesse aux conditions météorologiques et aux caractéristiques de la chaussée.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous freinez brusquement avec la roue avant, vous pourriez vous renverser ou tomber avec le VAE.

» Utilisez le frein avant très prudemment lorsque vous conduisez à grande vitesse.
» Freinez toujours avec les freins avant et arrière en même temps. Veillez à ne pas freiner brusquement avec le frein avant du VAE, en particulier lorsque vous conduisez à grande vitesse.

» Ajustez l'intensité avec laquelle vous freinez votre VAE – la force de freinage – en fonction des circonstances de conduite.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous freinez brusquement avec la roue arrière en effectuant une manœuvre, vous risquez de la bloquer et de tomber.

» Utilisez le frein arrière avec prudence dans les virages.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si le VAE est équipé de patins de frein inappropriés ou incorrects, la puissance de freinage résultante peut être trop faible ou trop importante, ou le frein peut perdre la quasi-totalité de sa capacité de fonctionnement et être complètement défaillant.

» Faites remplacer tous les composants de frein exclusivement par des pièces de rechange d'origine (en cas de réparation, par exemple).



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si votre VAE est équipé de ce que l'on appelle un modulateur de puissance, celui-ci modifie la puissance de freinage du frein avant. Un modulateur de puissance mal réglé ou un freinage anormal avec le modulateur de puissance accroît le risque de perdre le contrôle et/ou de tomber au freinage.

» Familiarisez-vous avec le fonctionnement et la commande du frein et du modulateur de puissance à l'écart de la voie publique.

25 Frein à disque

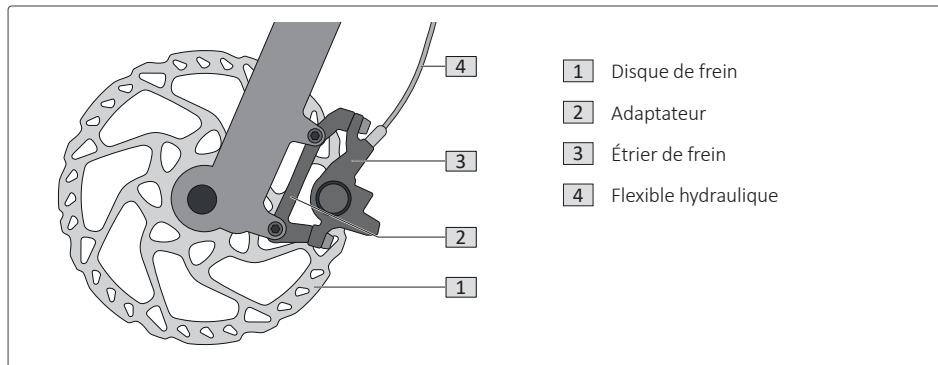


Fig. 10 : Composants du frein à disque

25.1 Fonctionnement

L'action d'un frein à disque se produit en ralentissant le disque lorsque vous serrez le levier de frein.

Le disque de frein est ralenti par l'étrier fixé sur la fourche ou sur le triangle arrière. L'étrier contient les plaquettes qui sont pressées des deux côtés contre le disque lorsque vous serrez le levier de frein.

En règle générale, la transmission de force est hydraulique. Le serrage du levier permet d'établir la pression du liquide de frein dans le flexible hydraulique. Le liquide de frein transmet cette pression à l'étrier et presse les plaquettes contre le disque : la roue est freinée.

Sur certains modèles, la force de freinage de l'étrier peut également être transmise de façon mécanique par un câble de frein sur l'étrier à commande hydraulique.

25.2 Avertissements liés à l'utilisation de freins à disque



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si les composants du frein à disque s'usent sans que vous vous en rendiez compte, vous pourriez perdre certaines fonctionnalités du frein à disque.

» Contactez régulièrement (tous les ans, au bout de 100 heures d'utilisation ou après 1 000 km) votre vélociste afin de faire vérifier votre ou vos freins à disque et, au besoin, faire remplacer les composants usés.



AVERTISSEMENT

Risque de blessures dû aux disques de frein en rotation et aux arêtes vives !

Les disques de frein ont des bords tranchants qui peuvent provoquer de graves coupures. Les disques de frein rotatifs peuvent amputer des parties du corps.

» Ne mettez pas les doigts dans un disque de frein en rotation.
» Portez des gants de protection lors de la manipulation du disque de frein ou à proximité.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Diminution de la force de freinage du système hydraulique.

» Faites remplacer régulièrement le liquide de frein par votre vélociste.



ATTENTION

Risque de brûlure dû au contact avec les disques de frein chauds !

Les disques de frein peuvent devenir très chauds à cause de la lumière directe du soleil et pendant le fonctionnement, en particulier lorsque les freins sont utilisés de manière intensive (par exemple, lors de la conduite en descente ou lors de freinages à bloc).

» Laissez toujours refroidir le disque de frein avant de le manipuler ou de travailler à proximité.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

En fonction de l'intensité d'utilisation, les plaquettes du frein à disque peuvent « se figer » au fil du temps, ce qui peut réduire l'effet de freinage et provoquer des bruits dérangeants (grincements). Cela peut également se produire en cas de freinage à bloc avec de nouvelles plaquettes de frein. Lors de l'installation ou du retrait de la roue en question, vous pouvez également endommager les composants du frein à disque.

- » Freinez régulièrement de manière brusque et relativement fort lors de longues descentes afin de « libérer » les plaquettes de frein figées. Veillez à toujours être en mesure d'effectuer ces manœuvres de conduite ou de freinage en toute sécurité.
- » Entraînez-vous à utiliser vos freins à disque à l'écart de la voie publique avant d'utiliser votre VAE régulièrement, si le frein à disque ou votre VAE est neuf et après le remplacement des plaquettes de frein
> Chap. 25.4 « Roder le frein à disque » p. 56.
- » Contactez toujours votre vélociste pour retirer ou installer une roue dont le frein à disque est monté sur moyeu.

25.3 Utiliser le frein à disque

INFORMATION

L'actionnement des freins avant et arrière presque en même temps et de façon homogène vous permet généralement de mieux contrôler le VAE et de réduire votre distance de freinage.

- Serrez le levier de frein situé sur la poignée du guidon pour ralentir la roue correspondante.
 - Serrez le levier de frein plus fort ou au maximum pour accroître la force de freinage ou la porter à son maximum (« freinage à bloc »).
 - Serrez le levier de frein moins fort ou relâchez-le pour diminuer la force de freinage ou ne plus freiner.

25.4 Roder le frein à disque

Effectuez le rodage d'un frein à disque neuf ou d'un frein équipé de plaquettes neuves avant d'utiliser votre VAE de façon régulière.

- Veillez :
 - à effectuer le rodage du frein à disque à l'écart de la voie publique ;
 - à respecter les éventuelles instructions supplémentaires disponibles du fabricant liées au rodage de votre frein à disque ;
 - à toujours rester assis sur la selle pendant le freinage pour des raisons de sécurité et
 - à ne pas immobiliser votre VAE durant le rodage, mais uniquement à réduire l'allure à la vitesse de marche au pas selon la procédure décrite ci-après.
- Augmentez la vitesse de votre VAE jusqu'à environ 24 km/h, puis ralentissez fortement et uniformément jusqu'à la vitesse de marche au pas. Les roues ne doivent pas se bloquer !
- Répétez cette opération 50 fois. Vous allez constater que la puissance de freinage augmente.
- Laissez refroidir les disques et plaquettes de frein après le rodage/avant le premier trajet.
- Vérifiez la portée des poignées après avoir rodé le frein à disque et réglez-la au besoin : L'écart entre la poignée du guidon et le levier de frein doit être d'au moins 1 cm et vous devez pouvoir commander le levier en toute sécurité pendant le trajet sans retirer la main du guidon.
- Contactez votre vélociste si votre frein à disque n'est pas assez efficace après le rodage ou si vous entendez des bruits suspects au freinage.

25.5 Vérifier le frein à disque

- Vérifiez que le levier et les composants de frein sont bien fixés.
 - Serrez à fond les raccords mal vissés.
 - Contactez votre vélociste pour faire ajuster le frein si vous constatez ou avez l'impression que des composants se sont desserrés.
- Assurez-vous que le levier de frein est bien monté et positionné sur la poignée du guidon afin de pouvoir le commander aisément en roulant.
 - Desserrez au besoin la fixation du levier de frein et corrigez sa position. Resserrez ensuite la fixation du levier de frein.
- Contrôlez l'écart entre le levier de frein serré à fond et la poignée du guidon : l'écart doit être d'au moins 1 cm.
 - Contactez votre vélociste pour faire régler le frein si cet écart est inférieur à 1 cm.
- Vérifiez que la roue se bloque lorsque vous serrez le levier de frein correspondant.
 - Contactez votre vélociste pour faire régler le frein si la roue ne ralentit/ne se bloque pas suffisamment ou pas du tout lorsque vous serrez le levier.
- Contrôlez la façon dont les plaquettes de frein se rapprochent/s'éloignent du disque de frein lorsque vous serrez le levier, puis le relâchez : les garnitures de frein doivent se déplacer uniformément et symétriquement.
- Contrôlez l'usure des plaquettes de frein : elles doivent s'user ou s'abréser de manière uniforme des deux côtés.
 - Contactez votre vélociste pour faire vérifier le frein si les plaquettes s'usent de manière non uniforme ou biaisée.
- Serrez le levier de frein à fond vers la poignée du guidon et vérifiez que du liquide de frein ne s'écoule pas du flexible hydraulique ou des points de raccordement aux autres composants.
 - Contactez votre vélociste pour faire vérifier le frein, et au besoin, l'entretenir et le remettre en place correctement en cas d'écoulement de liquide de frein.

25.6 Réglages



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Perte de puissance de freinage due à un système de freinage mal réglé.

» Demandez à votre vélociste d'effectuer les réglages sur le système de freinage.

Le réglage du système de freinage requiert des compétences.

Si vous ne possédez ni des compétences ni les outils nécessaires, contactez votre vélociste.

25.6.1 Régler le levier de frein

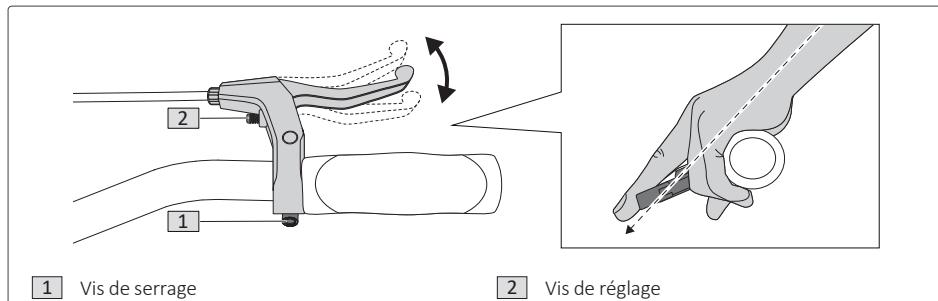


Fig. 11 : Régler le levier de frein

Le levier de frein doit être bien positionné et à portée des mains du cycliste afin de procurer un effet de freinage optimal à tout instant.

Position du levier de frein

1. Desserrer la vis de serrage
2. Régler la position.
3. Resserrer la vis de serrage.

Amplitude du levier de frein

Augmenter l'amplitude :

- Tournez la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre.

Diminuer l'amplitude :

- Tournez la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

25.7 Usure et maintenance

Les composants suivants sont notamment soumis à l'usure en fonction du mode de fonctionnement et du type de frein à disque :

- les plaquettes de frein ;
- les disques de frein ;
- le liquide de frein (circuit hydraulique) ;
- le cas échéant, les câbles du frein à disque existants.
- Contrôlez régulièrement les signes d'usure des plaquettes, des disques et, le cas échéant, des câbles de frein.
- Contactez votre vélociste
 - si vous avez un doute ou si vous ne savez pas comment identifier ou respecter les limites d'usure des composants ;
 - pour faire contrôler le circuit hydraulique du frein à disque et, le cas échéant, le faire entretenir ;
 - pour faire remplacer des pièces d'usure, puis réajuster le frein à disque.

25.8 Nettoyage et entretien

Assurez-vous que les composants du frein à disque ne sont pas sales ou nettoyez-les régulièrement afin d'éviter une perte de fonctionnement ou une réduction de la puissance de freinage du frein à disque.

- Nettoyez les composants sales avec un chiffon légèrement humide.
- Assurez-vous notamment que les disques de frein ne présentent pas de (grosses) salissures en les lavant régulièrement à l'eau chaude.

MÉCANISME DE CHANGEMENT DE VITESSES

26 Informations générales

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

Risque dû à l'inattention sur la voie publique.

- » Avant d'effectuer votre premier trajet, familiarisez-vous avec le mécanisme de changement de vitesses.
- » Passez les différentes vitesses afin de bien maîtriser vos caractéristiques de conduite.
- » N'utilisez le mécanisme de changement de vitesses que si vous en êtes capable sans détourner votre attention de la circulation routière.
- » Arrêtez-vous si vous ne pouvez pas l'utiliser en toute sécurité, p. ex. en cas de dysfonctionnements.

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

Endommagement du mécanisme de changement de vitesses dû à une utilisation incorrecte.

- » Ne forcez pas sur les pédales lorsque vous changez de vitesse.
- » Ne pédalez pas en arrière lorsque vous changez de vitesse.
- » Rétrogradez à temps avant de monter une côte.
- » Passez les vitesses uniquement dans les phases sans accélération/exempts d'effort.

Le mécanisme de changement de vitesses permet d'ajuster la cadence et l'effort requis pour faire avancer le VAE en fonction de la situation de conduite. Il est commandé par un mécanisme de commutation spécifique au modèle que vous actionnez avec le ou les éléments de commande associés.

27 Éléments de commande

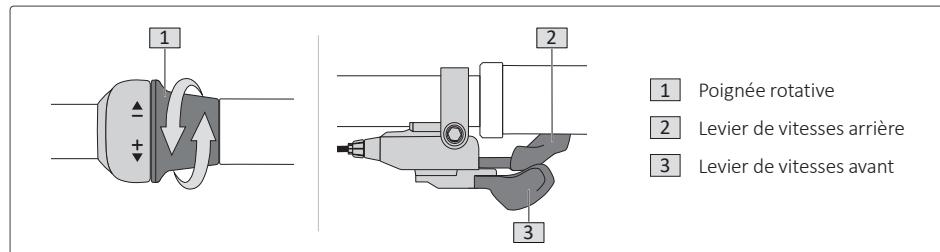


Fig. 12 : éléments de commande du mécanisme de changement de vitesses*

28 Dérailleur

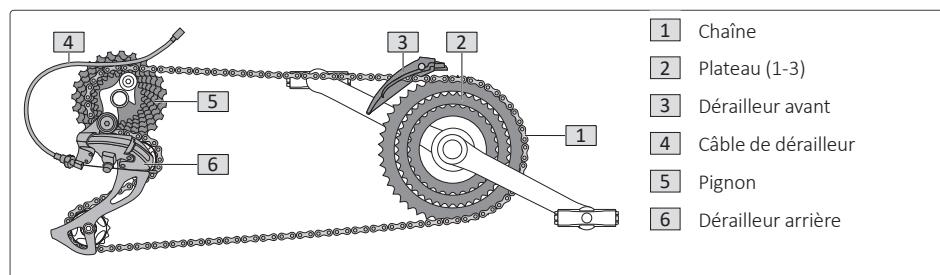


Fig. 13 : Composants du dérailleur

28.1 Fonctionnement

Selon le modèle, un VAE à dérailleur est doté de 1 à 3 plateaux de taille différente au niveau des pédales et de 7 à 12 pignons de taille différente sur le moyeu arrière.

Les vitesses résultent des différentes combinaisons plateau/pignon que la chaîne peut proposer (« transmission » de la chaîne).

Grande transmission (effort important/faible cadence) :

Si la chaîne passe sur l'un des petits pignons, le cycliste a plus de mal à pédaler, mais le VAE parcourt une plus grande distance à chaque rotation des pédales.

Petite transmission (moindre effort / cadence élevée) :

Si la chaîne passe sur l'un des grands pignons, le cycliste pédale plus facilement, mais le VAE parcourt une plus petite distance à chaque rotation des pédales.

Selon l'équipement, 1 ou 2 éléments de commande situés sur le guidon permettent de régler la vitesse souhaitée.

28.2 Commander le dérailleur

Élément de commande du dérailleur avant :

Le dérailleur avant pousse la chaîne sur le plateau souhaité lorsque vous passez une vitesse. Il est recommandé d'utiliser un petit plateau en montée, et un grand plateau sur le plat ou en descente.

Élément de commande du dérailleur arrière :

Le dérailleur arrière pousse la chaîne sur le pignon souhaité lorsque vous passez une vitesse.
> Chap. 28.1 « Fonctionnement » p. 61.

Utilisation :

- Sélectionnez toujours la vitesse optimale et maintenez une cadence de 60 à 100 tr/min.
- Utilisez les plus petites vitesses pour démarrer.
- Dès que la cadence devient trop élevée, passez la vitesse supérieure.
- Dès que la cadence devient trop faible, passez la vitesse inférieure.

28.3 Vérifier le dérailleur

- Vérifiez régulièrement les composants du dérailleur afin d'éviter une perte fonctionnelle et de prévenir une usure superflue.
 - Assurez-vous que la chaîne, les plateaux, les pignons, les dérailleurs avant et arrière, ainsi que les câbles de commande sont intacts.
 - Assurez-vous que la chaîne et le dérailleur arrière sont suffisamment espacés de la roue arrière/des rayons.
 - Assurez-vous que le dérailleur arrière est situé à la verticale des pignons et qu'il n'est pas déformé.
 - Vérifiez la tension de la chaîne : elle ne doit pas fléchir. Si vous poussez avec précaution le dérailleur arrière vers l'avant (vers les pédales), celui-ci doit revenir automatiquement en position initiale lorsque vous le relâchez.
 - Soulevez la partie arrière du VAE afin que la roue arrière tourne librement et mettez-la légèrement en mouvement au moyen des pédales.
 - Passez toutes les vitesses : le changement de vitesses doit être fluide sans présenter de blocages ni de bruits anormaux.
- Contactez votre vélociste pour :
 - faire remplacer les éventuels composants endommagés ou usés du dérailleur, puis faire réajuster ce dernier ;
 - faire vérifier et, au besoin, régler le dérailleur si vous détectez des anomalies durant votre contrôle.

28.4 Usure et maintenance

En cas de maintenance et d'entretien réguliers, les composants des dérailleurs ne présentent en général que de faibles signes d'usure.

- Notez que la chaîne s'use plus vite lorsque l'angle qu'elle forme est trop important (p. ex. lorsque la chaîne passe sur le plus petit plateau et le plus petit pignon). Évitez de telles combinaisons afin de prévenir son usure superflue.
- Vérifiez régulièrement le dérailleur
> Chap. 28.3 « Vérifier le dérailleur » p. 62.
- Contactez votre vélociste pour faire entretenir le dérailleur :
 - en cas de bruits suspects lors du changement de vitesses ;
 - en cas de problèmes lors du changement de vitesses ;
 - si la chaîne saute sans cesse.

28.5 Nettoyage et entretien

- Assurez-vous que les composants du dérailleur ne sont pas sales ou nettoyez-les régulièrement afin d'éviter une perte de fonctionnement du dérailleur.
 - Nettoyez les éléments de commande avec un chiffon légèrement humide.
 - Éliminez les grosses salissures des plateaux et pignons, ainsi que des dérailleurs avant et arrière avec un chiffon légèrement humide ou une brosse souple.
 - Après les avoir nettoyés, graissez les plateaux, pignons, dérailleurs avant et arrière avec une huile universelle. Enlevez l'excédent d'huile avec un chiffon propre.

29 Informations générales

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

Si les roues ne sont pas centrées (concentriques), mais p. ex. voilées, le risque d'accident et de blessures est plus élevé, la jante peut se rompre et les freins sur jante peuvent se bloquer.

» Contactez votre vélociste pour faire ajuster les roues si celles-ci ne sont pas centrées ou sont voilées.

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

Des réflecteurs encrassés ou manquants compromettent votre visibilité sur la voie publique. Le risque d'accident est élevé.

» Éliminez les salissures des réflecteurs et remplacez immédiatement les réflecteurs usés ou manquants.

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

L'éclatement de pneus endommagés pendant le trajet entraîne un risque élevé d'accident et de blessures.

» Contrôlez régulièrement l'absence de dommages et de signes d'usure sur les pneus.

» Ne roulez pas avec le VAE si les pneus ne sont pas intacts.

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

Rouler avec une pression des pneus incorrecte (trop élevée ou trop faible) entraîne un risque élevé d'accident et de blessures.

» Respectez les spécifications relatives à la pression maximale et minimale des pneus.

» Contactez votre vélociste si vous n'êtes pas sûr de la pression correcte de vos pneus.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Des pneus inappropriés peuvent altérer ou endommager la fonction des composants du VAE.

» Adressez-vous à votre vélociste pour toute question concernant la taille de vos pneus ou si vous avez des doutes à ce sujet.

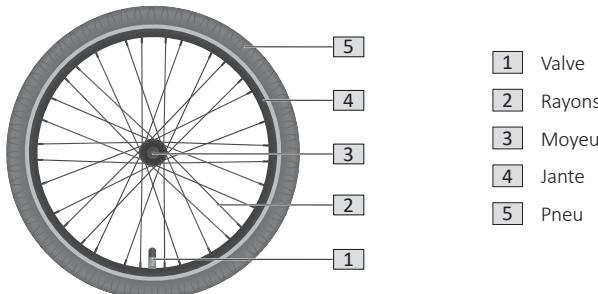


Fig. 14 : Roues

Les roues sont sollicitées par le poids du cycliste et les inégalités de la chaussée pendant la conduite.

- Contactez votre vélociste après le rodage pour faire vérifier et, au besoin, recentrer les roues, au plus tard et immédiatement après :
 - les 500 premiers kilomètres parcourus ;
 - une durée d'utilisation de 25 à 50 heures ;
 - 2 mois.
- Vérifiez tous les six mois que les roues sont en bon état :
 - Elles ne doivent pas présenter de dommages et être bien alignées.

29.1 Jantes et rayons

La tension correcte et uniforme des jantes permet de garantir la concentricité des roues. La mauvaise concentricité d'une roue compromet la stabilité de la jante et peut entraîner sa rupture.

Le franchissement rapide d'obstacles (p. ex. une bordure de trottoir) ou le détachement d'un écrou de rayon peut altérer la tension des rayons.

29.2 Types de pneus

Les pneus et la jante ne sont généralement pas étanches à l'air, mais contiennent une chambre à air gonflée au moyen de la valve. Les seules exceptions sont les boyaux et pneus tubeless constitués de systèmes hermétiques ne contenant aucune chambre à air additionnelle.

Une indication concernant la taille des pneus (mm ou ") est située en général sur le flanc du pneu.

29.3 Types de valve

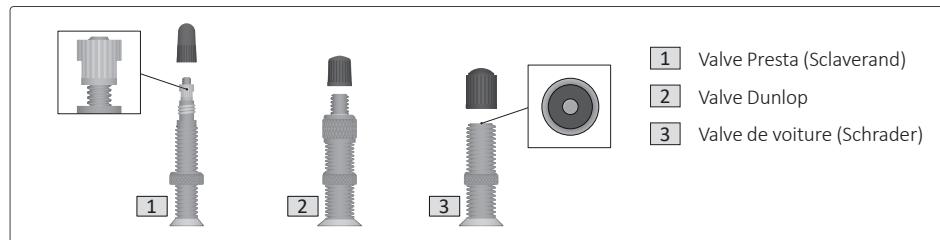


Fig. 15 : Types de valve

En fonction du type de valve monté sur le pneu ou la chambre, vous aurez besoin de l'embout ou l'adaptateur de valve approprié pour gonfler le pneu.

- Renseignez-vous au besoin auprès de votre cycliste pour déterminer le type d'embout ou d'adaptateur de valve nécessaire à votre pneu.

Valve Presta (Sclaverand)

- Tournez la vis de valve vers le haut (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) pour l'ouvrir.
- Appuyez sur la vis de valve (sans avoir mis en place l'embout/l'adaptateur) pour dégonfler le pneu.
- Tournez la vis de valve vers le bas (dans le sens des aiguilles d'une montre) pour fermer la valve.

Valve Dunlop

- Tournez l'écrou de valve supérieur vers le haut (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) pour dégonfler le pneu.
- Enlevez l'écrou de valve supérieur en le tournant entièrement vers le haut (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) pour remplacer l'obus de valve.
- Tournez l'écrou de valve à fond vers le bas (dans le sens des aiguilles d'une montre) pour fermer la valve.

Valve de voiture (Schrader)

- Enfoncez le poussoir situé à l'intérieur de la valve pour dégonfler le pneu.

29.4 Pression des pneus

INFORMATION

La pression des pneus affecte la résistance au roulement et la suspension du VAE.

En général, deux valeurs de consigne de pression maximale sont inscrites sur les pneus.

La plus petite valeur s'applique :

- aux cyclistes légers ;
- à la conduite sur un sol accidenté.

La plus grande valeur s'applique :

- aux cyclistes plus lourds ;
- à la conduite sur un sol plat.

- Contrôlez régulièrement la pression des pneus.
 - Au besoin, gonflez ou dégonflez le pneu si la pression des pneus ne correspond pas aux spécifications ou n'est pas adaptée aux conditions de conduite prévues.

30 Gonfler les pneus

1. Prenez une pompe avec l'embout/l'adaptateur qui convient à votre valve.
2. Retirez le capuchon de la valve.
3. Contrôlez la pression du pneu à l'aide d'une jauge de pression ou d'une pompe avec indicateur de pression.
4. Gonflez/dégonflez le pneu afin d'obtenir la pression correcte.
5. Remettez le capuchon que vous avez enlevé auparavant en place sur la valve.
6. Vérifiez ensuite que l'écrou de valve inférieur est correctement et fermement vissé. Au besoin, serrez-le à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.

31 Contrôle régulier

- Contrôlez les pneus.
 - Assurez-vous que :
 - les pneus présentent des fissures ou des dommages ;
 - les sculptures des pneus sont comprises dans la plage de tolérance ou que le pneu n'est pas déjà trop usé et ne doit pas être remplacé.
 - Contactez votre vélociste pour faire remplacer des pneus endommagés ou usés.
- Contrôlez les jantes.
 - Assurez-vous que les jantes ne présentent pas de fissures ou de dommages.
 - Contactez votre vélociste pour faire évaluer l'usure des jantes.
 - Contactez votre vélociste pour faire remplacer des jantes endommagées ou usées.
- Contrôlez la tension des rayons.
 - Pour cela, serrez successivement avec précaution deux rayons ensemble : la tension des rayons doit être uniforme.
 - Si vous constatez que certains rayons se sont détendus, contactez votre vélociste pour les faire retendre.

SELLE

La selle doit avoir une forme adaptée à l'utilisation prévue, ainsi qu'aux préférences personnelles et aux caractéristiques corporelles.

Lorsque la selle est réglée de façon optimale, vous pouvez adopter une position assise confortable, accéder aisément à tous les éléments de commande du guidon et prendre appui sur le sol avec les pieds.

32 Réglage de la selle



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous ne respectez pas la profondeur d'insertion minimale de la tige de selle, elle peut glisser, et le cadre ou la tige peut se rompre.

- » Respectez impérativement la profondeur d'insertion minimale de la tige de selle.
- » Ne raccourcissez jamais la tige de selle par vous-même.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Le non-respect d'une éventuelle spécification de hauteur d'extension minimale de la tige de selle risque d'endommager des composants du VAE.

- » Lors du réglage de la hauteur de selle, veillez à ne pas endommager les éventuels câbles, câbles Bowden ou autres composants similaires passant dans le tube de selle.

INFORMATION

Profondeur d'insertion minimale de la tige de selle

Un repère figurant en général sur la tige de selle indique la profondeur d'insertion de la tige dans le tube de selle.

Si vous avez réglé correctement la hauteur de selle, le repère de profondeur d'insertion minimale de la tige ne doit plus être visible et doit être situé à l'intérieur du tube de selle.

Hauteur d'extension minimale de la tige de selle

Sur certains modèles, une indication supplémentaire concernant la hauteur d'extension minimale figure sur la tige de selle.

La valeur correspondante indique la hauteur minimale de la tige qui doit dépasser du tube de selle.

32.1 Régler la hauteur de selle

Collier avec levier de serrage rapide

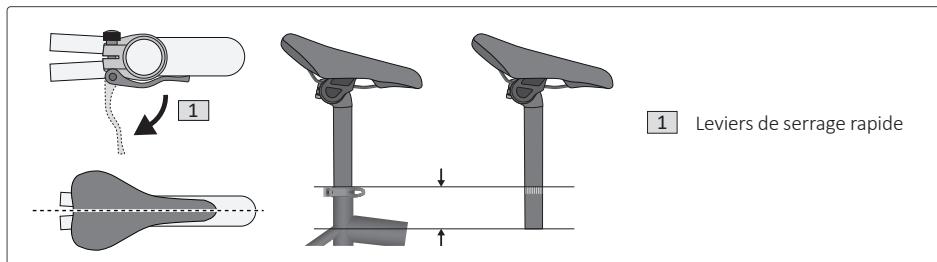


Fig. 16 : Réglage de la hauteur de selle (dispositif de serrage avec levier de serrage rapide)

1. Faites pivoter le levier de serrage rapide vers l'extérieur.
2. Réglez la selle à la hauteur souhaitée.
 - Respectez la profondeur d'insertion minimale de la tige de selle.
3. Lorsque vous avez mis la selle à la bonne hauteur, alignez-la sur le cadre.
4. Pour conserver le réglage, faites pivoter le levier de serrage rapide vers l'intérieur jusqu'à ce qu'il soit en contact avec le tube de selle.
 - Si le levier de serrage rapide ne pivote pas jusqu'au tube de selle, vous pouvez réduire son serrage initial en tournant la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
 - Faites pivoter à nouveau le levier vers l'intérieur jusqu'à ce qu'il soit en contact avec le tube pour fermer le collier de serrage de la tige de selle.
5. Vérifiez que vous ne pouvez pas tourner la selle.
 - Si vous arrivez à la tourner, augmentez le serrage initial du levier en tournant la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre.

Collier avec vis de serrage

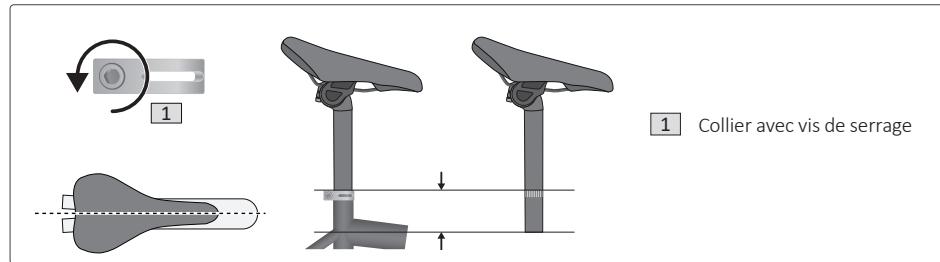


Fig. 17 : Régler la selle (collier avec vis de serrage)

1. Tournez la vis de serrage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la selle bouge dans le tube.
2. Réglez la tige de selle à la hauteur souhaitée.
 - Respectez la profondeur d'insertion minimale de la tige de selle.
3. Lorsque vous avez mis la selle à la bonne hauteur, alignez-la sur le cadre.
4. Pour conserver le réglage, serrez la vis à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Respectez le couple de la vis de serrage > Chap. 12.1 p. 29.
5. Vérifiez que vous ne pouvez pas tourner la selle.
 - Si vous arrivez à la tourner, vérifiez le collier de serrage de la tige de selle.

32.2 Régler la position de la selle

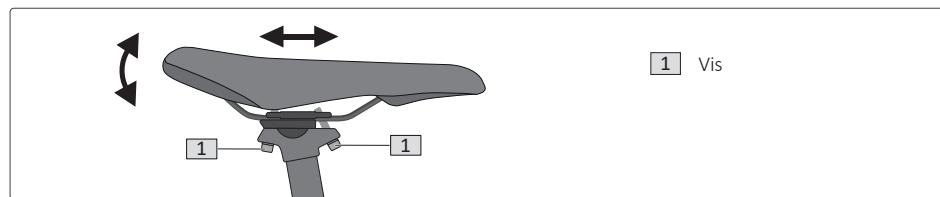


Fig. 18 : Régler la position de la selle

1. Desserrez les vis situées sur la tige de selle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Inclinez la selle et mettez-la dans la position souhaitée.
3. Pour conserver le réglage, serrez les vis à fond sur la tige dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Respectez le couple des vis > Chap. 12.1 p. 29.
4. Vérifiez que vous ne pouvez pas bouger la selle.
 - Dans le cas contraire, contactez votre vélodiste.

GUIDON

33 Régler le guidon

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Sur une potence aheadset, le palier de direction risque d'être endommagé si vous ne réglez pas correctement l'orientation du guidon.

» Serrez la vis supérieure de la potence aheadset pour fixer uniquement le palier de direction tout en conservant la mobilité du roulement et du guidon.

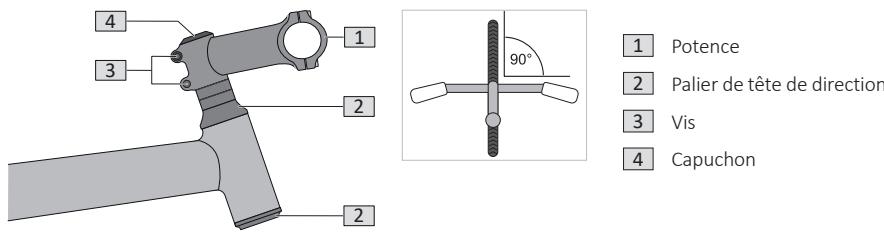


Fig. 19 : Régler la potence (collier avec vis de serrage)

1. Retirez le capuchon du côté supérieur de la potence.
2. Desserrez la vis située au-dessous d'un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Desserrez les vis au niveau du dispositif de blocage de la tige afin de pouvoir tourner le guidon sans la roue avant.
4. Réglez le palier de direction selon la procédure décrite ci-après.
 - Serrez progressivement la vis située sur la potence (par pas de $\frac{1}{8}$ de tour environ dans le sens des aiguilles d'une montre)
 - tout en maintenant le frein de la roue avant serré.
 - Si vous essayez de faire avancer et reculer le VAE, le palier de direction doit rester fixe et ne doit pas présenter de jeu.
 - Soulevez le VAE par le cadre. Si vous inclinez le cadre d'un côté, la roue avant ne doit pas être fixe dans cette position et doit tourner d'elle-même vers la gauche ou vers la droite.
5. Positionnez le guidon à 90° par rapport à la roue avant.
6. Serrez les vis à fond au niveau du dispositif de blocage de la tige.
 - Respectez le couple de la vis > Chap. 12.1 p. 29.
7. Remettez en place le capuchon sur la potence.

FOURCHE SUSPENDUE

34 Informations générales

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

Une suspension mal réglée peut altérer l'adhérence de votre VAE (en fonction de l'état respectif de la chaussée) et accroître ainsi le risque d'accidents et de blessures. Vous pouvez vous blesser en cas de manipulation incorrecte des composants sous tension de la suspension.

- » Demandez à votre vélociste de régler la suspension par défaut.
- » Confiez exclusivement le démontage et la réparation des composants de la suspension à votre vélociste.

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

Un réglage ou une manipulation non conforme peut altérer le confort de conduite et endommager le VAE, ainsi que les composants de la suspension.

- » Faites régler les composants pneumatiques de la suspension par votre vélociste.
- » Faites vérifier les composants de la suspension par votre vélociste si vous notez des bruits suspects ou des à-coups lors de la compression ou la détente.

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

L'activation permanente de la fonction de verrouillage accroît l'usure des composants concernés de la suspension.

- » Utilisez la fonction de verrouillage uniquement si celle-ci permet d'améliorer sensiblement la tenue de route.
- » Assurez-vous de la désactiver à nouveau lorsque la situation de conduite le permet.

Une suspension parfaitement adaptée au cycliste améliore le confort et la sécurité de conduite sur des routes accidentées.

Selon le modèle, votre VAE possède une fourche suspendue à la place d'une fourche avant classique. La fourche suspendue amortit les chocs et les inégalités de la chaussée sur la roue avant.

34.1 Fonctionnement et termes

Lors de la compression, les tubes plongeurs de la suspension correspondante s'enfoncent dans leurs cavités et compriment le ressort à l'intérieur des composants de la suspension. Lors de la détente, le ressort repousse les tubes plongeurs situés à l'intérieur en position initiale.

Le réglage de la tension du ressort vous permet de déterminer la dureté de compression de la fourche suspendue en cas de sollicitation ou sa résistance à la compression.

Les amortisseurs hydrauliques permettent de contrôler et de régler la détente. Le réglage des phases de compression et d'extension des amortisseurs permet de déterminer la vitesse à laquelle le ressort se comprime et se détend.

D'une manière générale :

- plus la phase de compression ou d'extension des amortisseurs est dure, plus la fourche suspendue se déplace lentement ;
- plus elle est molle, plus la fourche suspendue revient facilement/rapidement en position initiale.

Le terme Sag (« fléchissement » en anglais) désigne la compression engendrée par le poids corporel du cycliste. En général, le fléchissement optimal d'une fourche suspendue est compris entre 15 et 30 % du débattement total.

Lorsque le cycliste s'assied sur la selle, la suspension doit s'enfoncer proportionnellement.

34.2 Tension du ressort et fonction de verrouillage

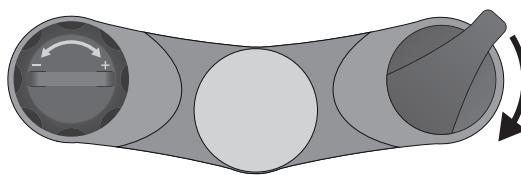


Fig. 20 : tension du ressort (à gauche) et fonction de verrouillage (à droite) sur la fourche suspendue

Réglage de la tension du ressort

Si votre VAE dispose d'une suspension mécanique avec un ressort en acier ou en titane, vous pouvez généralement régler la tension du ressort par vous-même dès lors que vous possédez les compétences requises.

1. Le cas échéant, retirez le capuchon présent sur le tube vertical gauche.
2. Tournez le bouton rotatif situé sur le tube vertical :
 - dans le sens des aiguilles d'une montre (+) pour augmenter la tension initiale du ressort ;
 - dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (-) pour diminuer la tension initiale du ressort.Veillez à régler la tension du ressort de manière identique des deux côtés.
3. Contactez votre vélociste si vous ne parvenez pas à régler la suspension ou si vous avez des doutes.

Fonction de verrouillage

Activez la fonction de verrouillage à l'aide du bouton rotatif situé sur le tube vertical droit de la fourche suspendue.

- Tournez le bouton rotatif d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour activer la fonction de verrouillage.
- Tournez le bouton rotatif d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour désactiver la fonction de verrouillage.

INFORMATION

La fonction de verrouillage vous permet de bloquer complètement la fourche suspendue, p. ex. si vous appuyez fortement sur les pédales et que la suspension risque d'altérer votre progression ou le confort de conduite.

- Notez que la suspension peut s'affaisser jusqu'à 15 mm même si la fonction de verrouillage est activée si la chaussée est déformée.

34.3 Usure et maintenance

Faites vérifier la suspension par votre vélociste si vous notez des bruits suspects lors de la compression ou de la détente ou si vous avez l'impression que la suspension n'offre aucune résistance durant la compression.

34.4 Nettoyage et entretien

- Assurez-vous que les surfaces de glissement et les joints de la suspension ne sont pas sales.
 - Essuyez les impuretés avec un chiffon propre et, au besoin, légèrement huilé.
- Après avoir nettoyé les surfaces de glissement, lubrifiez-les légèrement, p. ex. avec une l'huile universelle. Adressez-vous éventuellement à votre vélociste pour connaître les lubrifiants et produits d'entretien appropriés.
 - Après l'étape de lubrification, appliquer une pression cinq fois de suite sur la suspension afin de la comprimer.
 - Enlevez l'excédent de lubrifiant avec un chiffon propre.

AUTRES COMPOSANTS

35 Système d'éclairage

35.1 Informations générales

Pour circuler sur la voie publique en Allemagne (StVZO), un VAE doit posséder les éléments d'éclairage suivants :

- Feu avant
- Feu arrière
- Catadioptres sur les pédales
- Catadioptres latéraux ou bandes réfléchissantes
- Catadioptre blanc à l'avant
- Catadioptre rouge à l'arrière

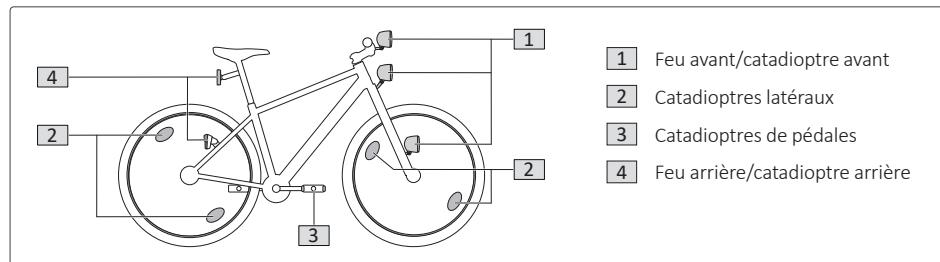


Fig. 21 : éléments d'éclairage du VAE

- Utilisez le VAE sur la voie publique uniquement si tous les éléments d'éclairage sont conformes aux exigences nationales et locales.
- Renseignez-vous sur les législations et directives nationales.
- Faites remplacer les systèmes d'éclairage défectueux par votre vélociste.

Selon le modèle, les feux avant et arrière fonctionnent avec une dynamo, une pile séparée ou une batterie intégrée dans l'élément d'éclairage correspondant.

35.2 Emplacements de montage

Selon le modèle, les feux avant et arrière sont montés à l'un des emplacements suivants :

Feu avant/catadioptre avant

- sur le guidon
- sur le tube de direction
- sur la fourche

Feu arrière/catadioptre arrière

- sur le porte-bagages
- sur le garde-boue
- sur le hauban

35.3 Allumer et éteindre les feux



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous conduisez avec un éclairage insuffisant ou sans éclairage, vous risquez de ne pas bien être vu par les autres usagers de la route ou de ne pas identifier les dangers (p. ex. des obstacles).

» Allumez toujours les feux d'éclairage lorsque vous conduisez dans de mauvaises conditions de visibilité (p. ex. brouillard, crépuscule) ou dans l'obscurité.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si vous détournez votre attention pour allumer les feux d'éclairage pendant la conduite, vous risquez d'avoir un accident et de vous blesser.

» Allumez les feux d'éclairage avant de prendre la route ou arrêtez-vous à cet effet.



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Si le feu avant est réglé trop haut, les usagers de la route arrivant en sens inverse risquent d'être éblouis. Le risque d'accident et de blessures est réel.

» Orientez le feu avant afin de ne pas les éblouir.

Éclairage avec dynamo bouteille

- Activez l'éclairage en appuyant sur le point de poussée de la dynamo afin de la poser sur le flanc de roue.
- Désactivez l'éclairage en éloignant la dynamo du flanc de roue afin de la remettre dans sa position initiale.

Éclairage avec dynamo moyeu ou pile séparée

- Activez l'éclairage en mettant l'interrupteur marche/arrêt en position I (MARCHE).
- Désactivez l'éclairage en mettant l'interrupteur marche/arrêt en position O (ARRÊT).

36 Leviers de serrage rapide



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Des leviers de serrage rapide mal fermés ou réglés peuvent s'ouvrir pendant la conduite et compromettre la fixation des composants correspondants.

- » Avant de prendre la route, assurez-vous que tous les leviers sont bien fermés avec un serrage initial suffisant et bien ajustés au composant ou au cadre.
- » N'effectuez le montage/démontage des roues fixées avec des axes à serrage rapide par vous-même que si vous possédez les compétences adéquates. Dans le cas contraire, contactez votre vélodrome.



ATTENTION

Risque de blessures !

Si vous manipulez un levier de serrage rapide de façon négligente, vous risquez de vous pincer les doigts.

- » Soyez prudent en ouvrant et en refermant les leviers de serrage rapide, et faites attention à vos doigts.

Les composants fixés avec des leviers de serrage rapide peuvent être réglés ou montés/démontés rapidement sans outil.

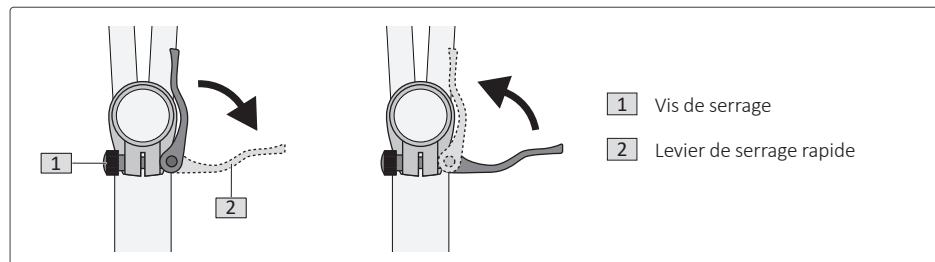


Fig. 22 : Leviers de serrage rapide

Ouvrir et refermer les leviers de serrage rapide

- Pour ouvrir un levier de serrage rapide, tirez-le vers l'extérieur (en l'éloignant du composant avec lequel il est en contact en position fermée).
- Pour le refermer, rabattez le levier de serrage rapide contre le composant correspondant afin qu'il soit parfaitement en contact avec celui-ci.

- Ajustez le réglage du levier de serrage rapide si vous constatez que le composant n'est pas bien fixé par le levier ou si ce dernier se ferme trop facilement.
- Faites appel à votre vélociste pour faire remplacer les leviers de serrage rapide usés ou endommagés par des pièces de rechange d'origine appropriées.

Régler les leviers de serrage rapide

1. Ouvrez le levier de serrage rapide.
2. Tournez la vis de serrage d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Refermez le levier de serrage rapide.
4. Vérifiez que le composant est bien fixé par le levier.
Répétez l'opération jusqu'à ce que le composant soit bien fixé par le levier en position fermée.

Dans le cas contraire, contactez votre vélociste.

37 Sonnette

Selon le modèle, le VAE peut être livré avec une sonnette. Si le VAE n'est pas équipé d'une sonnette, vous pouvez l'installer ultérieurement.

- Si vous avez besoin de conseils, contactez votre vélociste.
- Afin de pouvoir transmettre des signaux acoustiques audibles aux autres usagers de la route pendant la conduite, le VAE doit être équipé d'une sonnette appropriée lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Si vous ne pouvez pas émettre un signal clairement audible avec la sonnette installée sur le VAE, contactez votre vélociste pour la faire remplacer.
 - Positionnez la sonnette sur le guidon de façon qu'elle soit facile à atteindre, sans avoir à retirer la main de la poignée.

38 Porte-bagages

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Un montage incorrect ou une mauvaise utilisation d'un porte-bagages peut endommager des composants du VAE.

- » Si vous souhaitez équiper a posteriori le VAE d'un porte-bagages en option, assurez-vous qu'il est adapté à cet usage. Faites effectuer le montage du porte-bagages par votre vélociste.
- » En cas de rééquipement ou de transformation, utilisez uniquement des porte-bagages certifiés selon la norme EN ISO 11243.
- » N'effectuez aucune modification constructive sur le porte-bagages. Cela pourrait altérer sa stabilité.
- » Lorsque vous chargez le porte-bagages, respectez sa capacité maximale et le poids total autorisé en charge du VAE.

Le porte-bagages vous permet de transporter des bagages légers fixés au moyen d'un système de serrage, d'un clapet à ressort ou de tendeurs.

- Le cas échéant, vérifiez la charge maximale du porte-bagages indiquée sur l'empreinte ou contactez votre vélociste.
- Observez les informations liées à l'utilisation du porte-bagages
> Chap. 45.1 « Utiliser un porte-bagages » p. 91.

39 Béquille

INFORMATION

Selon le modèle, le VAE peut être livré avec une béquille.

- Si le VAE n'en possède pas, contactez votre vélociste. Celui-ci peut vous fournir des informations sur les possibilités d'un montage ultérieur d'une béquille sur votre VAE.

Afin d'immobiliser le VAE à la verticale, vous pouvez le soutenir avec la béquille lorsque vous le garez.

Si vous souhaitez garer le VAE :

1. Maintenez le VAE.
2. Dépliez la béquille avec votre pied jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
3. Avec précaution, appuyez le VAE sur la béquille.
4. Si le VAE est stable, vous pouvez le lâcher.

Si vous souhaitez utiliser ou déplacer votre VAE garé :

1. Maintenez le VAE.
2. Relevez le VAE afin de soulager la béquille.
3. Repliez la béquille avec votre pied jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Selon le modèle, vous pouvez corriger le réglage/la position de la béquille afin d'y faire reposer parfaitement le VAE dessus.

- Réglez la béquille si elle ne soutient pas bien le VAE.
- Contactez votre vélociste si vous ne parvenez pas à régler la béquille ou si vous avez des doutes.

RANGEMENT ET TRANSPORT

40 Stocker le VAE

**AVERTISSEMENT****Risque d'accident et de blessures !**

Une mise en marche involontaire de l'entraînement électrique ou l'accès d'enfants ou de personnes en situation de handicap physique ou mental à votre VAE peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- » Retirez toujours la batterie avant de garer ou de ranger votre VAE pour une période prolongée.
- » Sécurisez et garez votre VAE de manière à ce que les personnes non autorisées (en particulier les enfants) n'y aient pas accès.

REMARQUE**Risque d'endommagement !**

Un mauvais rangement peut endommager l'entraînement électrique ou ses composants.

- » Respectez les températures de stockage des composants de l'entraînement électrique afin d'éviter les dommages et les dysfonctionnements.
- » Respectez les indications liées au stockage dans les consignes correspondantes du fabricant applicables à l'entraînement électrique (en particulier la batterie) et aux éventuels composants supplémentaires du VAE.

1. Nettoyez le VAE avant de le garer pendant une période prolongée
> Chap. 42.3 « Nettoyer et entretenir le VAE » p. 87.
2. Si le VAE est équipé d'un dérailleur, sélectionnez le petit plateau à l'avant et le plus petit pignon à l'arrière pour relâcher au maximum la tension des câbles.
3. Stockez le VAE au sec, à l'abri du gel et des écarts importants de température.
4. Au besoin, accrochez le VAE par le cadre afin d'éviter toute déformation des pneus.
5. Stockez la batterie, le chargeur et les éventuels composants supplémentaires séparément du VAE et respectez les indications fournies dans les consignes correspondantes du fabricant.

41 Transporter le VAE



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Une mise en marche involontaire de l'entraînement électrique peut entraîner des accidents et des blessures graves.

» Retirez toujours la batterie avant de garer ou de ranger votre VAE pour une période prolongée.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Un transport incorrect peut endommager le VAE, l'entraînement électrique ou ses composants.

» Arrimez le Pedelec afin qu'il ne puisse pas glisser ni tomber durant le transport.
» Transportez la batterie avec précaution et veillez à la protéger contre les chocs et les impacts.
» Mis à part la batterie, enlevez les autres composants fragiles (p. ex. l'écran) avant de transporter le VAE ou protégez-les d'une autre façon afin d'éviter tout endommagement pendant le transport.
» Respectez les indications liées au transport dans les consignes correspondantes du fabricant applicables à l'entraînement électrique et, le cas échéant, aux composants supplémentaires.
» Au besoin, arrêtez l'entraînement électrique et retirez la batterie du VAE.

1. Mettez éventuellement en place la sécurité de transport si votre VAE est équipé d'un frein à disque qui en possède une.
 - Contactez votre vélociste pour qu'il vous explique comment manipuler la sécurité de transport.
 2. Posez le VAE sur le porte-vélos pour le transporter. Respectez les consignes du fabricant applicables au porte-vélos et, le cas échéant, aux composants supplémentaires.
 - Utilisez exclusivement des porte-vélos homologués vous permettant de transporter le VAE en position verticale.
 - Contactez votre vélociste pour obtenir des informations sur les porte-vélos appropriés.
- Si vous projetez d'emporter ou de transporter le VAE en bus, en avion, en bateau ou en train :
- Informez-vous des conditions de transport de la batterie et du VAE auprès de la société correspondante avant le voyage.

MISE AU REBUT

Faites un tri sélectif.

- Jetez le papier et le carton avec les vieux papiers, et les films avec les matériaux recyclables.

Éliminez lubrifiants, nettoyants et produits d'entretien en respectant l'environnement. Ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, dans les égouts ou dans la nature.

- Lisez les indications figurant sur l'emballage.
- Éliminez lubrifiants, nettoyants et produits d'entretien dans un centre de collecte pour déchets dangereux.

Les pneus et les chambres à air ne sont pas des déchets résiduels ni ménagers.

- Éliminez pneus et chambres à air dans une déchetterie ou un centre de collecte de votre ville ou commune.

VAE Mise au rebut

   Li-ion	<p>Les directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques (directive 2012/19/UE) et aux déchets de piles et d'accumulateurs (directive 2006/66/CE), suivant lesquelles les composants correspondants doivent être collectés séparément et être éliminés en respectant l'environnement, s'appliquent à la mise au rebut d'un VAE.</p> <p>En tant que consommateur, vous êtes tenu par la loi de déposer les équipements électriques et électroniques ainsi que les batteries et piles en fin de vie aux centres de collecte publics prévus à cet effet ou de les restituer à un magasin spécialisé.</p>
---	---

1. Enlevez la batterie d'alimentation de l'entraînement électrique et retirez au besoin les autres batteries et piles montées sur le VAE, ainsi que tous les composants et éléments de commande contenant des batteries ou piles, du VAE.
2. Mettez votre VAE (sans batteries/piles) au rebut sous forme de déchet d'équipements électriques et électroniques.
 - Informez-vous auprès de la municipalité ou collectivité locale sur les centres de collecte gratuits de déchets d'équipements électriques et électroniques et/ou sur les déchetteries capables de les recycler.
 - Effacez au besoin les données personnelles enregistrées dans les accessoires avant de déposer votre VAE au centre de collecte. Cette tâche relève de votre responsabilité.
3. Mettez la batterie et les éventuelles batteries et piles que vous avez enlevées du VAE au rebut sous forme de déchets dangereux ou spéciaux dans une déchetterie ou un centre de collecte de votre ville ou commune.

COMMENT MANIPULER LE VAE

42 Aperçu des étapes d'utilisation

 ⓘ INFORMATION

Les étapes nécessaires à l'utilisation du VAE sont résumées et décrites brièvement dans cette section.

Des descriptions détaillées relatives aux différentes fonctions et opérations, et contenant tous les détails et avertissements importants sont disponibles dans chaque section séparée liée au composant correspondant.

- Lisez impérativement chaque section détaillée dans son intégralité avant la première utilisation du VAE. Il ne suffit pas de lire uniquement la présente section « Comment manipuler le VAE » !
- Consultez les sections détaillées séparées si vous avez des doutes ou si vous rencontrez des problèmes lors de l'utilisation.

42.1 Préparation

Vous roulez avec votre VAE pour la première fois

1. Réglez correctement la selle et le guidon afin de pouvoir adopter la bonne position assise pour conduire votre VAE
 - > Chap. 32 « Réglage de la selle » p. 69,
 - > Chap. 33 « Régler le guidon » p. 72.
2. Familiarisez-vous avec votre VAE
 - > Chap. 15 « Se familiariser avec le VAE » p. 34.
3. Contrôlez les composants du VAE avant de prendre la route
 - > Chap. 16 « Contrôler le VAE avant de prendre la route » p. 34.

Vous vous êtes déjà familiarisé avec le VAE ou le conduisez régulièrement

- Contrôlez les composants du VAE avant de prendre la route
 - > Chap. 16 « Contrôler le VAE avant de prendre la route » p. 34.

42.2 Utiliser le VAE

Freins

> Chap. 25.3 « Utiliser le frein à disque » p. 55

- Serrez le levier de frein situé sur la poignée du guidon pour ralentir la roue correspondante.
 - Si vous serrez le levier de frein plus fort ou au maximum, la force de freinage sera accrue ou portée à son maximum (« freinage à bloc »).
 - Si vous serrez le levier de frein moins fort ou le relâchez, la force de freinage sera réduite ou annulée.

Changement de vitesse

> Section « Mécanisme de changement de vitesses » p. 60

- Sélectionnez une vitesse supérieure ou inférieure au moyen du mécanisme de changement de vitesses.

Transporter des bagages

> Chap. 45 « Transporter des bagages » p. 90

- Transportez les bagages sur le porte-bagages ou éventuellement dans une remorque. Utilisez des sacoches de vélo appropriées pour arrimer les bagages en toute sécurité.

Emmenez/transportez des enfants

> Chap. 44 « Transport d'enfants » p. 89

- Le transport d'enfants dans des sièges enfants ou des remorques enfants n'est pas autorisé. > Section « Passeport du véhicule » p. 96.

42.3 Nettoyer et entretenir le VAE

Nettoyez régulièrement le VAE et/ou les composants montés dessus.

Pédalier/composants

> Chap. 19.3 « Nettoyage et entretien » p. 38

Entraînement électrique

> Chap. 21.6 « Nettoyage et entretien » p. 49 et le manuel du fabricant de l'entraînement électrique

Freins avant et arrière

> Chap. 25.8 « Nettoyage et entretien » p. 59

Composants du mécanisme de changement de vitesse

> Chap. 28.5 « Nettoyage et entretien » p. 63

42.4 Contrôle régulier des composants du VAE

Contrôlez tous les six mois l'état et le fonctionnement des composants montés sur le VAE :

Pédalier/composants

> Chap. 19.2 « Usure et maintenance » p. 38

Entraînement électrique

> Section « Particularités liées à l'entraînement électrique » p. 39 et le manuel du fabricant de l'entraînement électrique

Freins avant et arrière

> Chap. 25.7 « Usure et maintenance » p. 59

Composants du mécanisme de changement de vitesse

> Chap. 28.3 « Vérifier le dérailleur » p. 62

> Chap. 28.4 « Usure et maintenance » p. 63

43 Après une chute



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Des composants endommagés du VAE peuvent se rompre brusquement ou tomber en panne.

- » N'utilisez pas le Pedelec s'il est endommagé ou si vous soupçonnez des dommages.
- » Faites contrôler le VAE par votre vélociste après une chute ou un accident.
- » Faites remplacer les composants endommagés par des pièces d'origine adéquates.
- » N'essayez jamais de redresser vous-même des pièces tordues.

Les accidents et les chutes peuvent engendrer des dommages sur le VAE qui ne sont pas visibles au premier abord, p. ex. des fêlures.

- Faites appel à votre vélociste pour toujours faire remplacer les composants en carbone par des pièces d'origine adéquates après une chute.
- Si la chute s'est produite avec la batterie montée : ne l'utilisez plus et remplacez-la par une batterie d'origine appropriée. Respectez également les consignes du fabricant liées à l'entraînement électrique.
- Après une chute plus bénigne, p. ex. si le VAE se renverse, contrôlez l'état et le fonctionnement des composants montés dessus.VAE

44 Transport d'enfants

Le transport d'enfants dans des sièges enfants ou des remorques enfants n'est pas autorisé.

Veuillez tenir compte des indications figurant dans le passeport du véhicule

> Section « Passeport du véhicule » p. 96.

45 Transporter des bagages



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Le transport non conforme de bagages compromet la sécurité routière. Le risque d'accident et de blessures est élevé.

» Ne fixez aucun bagage sur le guidon, sauf s'il s'agit de sacoches spécialement adaptées.

REMARQUE

Risque d'endommagement !

Une utilisation incorrecte des porte-bagages et/ou remorques peut endommager des composants du VAE.

» Lorsque vous transportez des bagages, respectez les indications concernant la capacité de charge maximale du porte-bagages ou de la remorque et le poids total autorisé en charge du VAE.
» N'utilisez pas de porte-bagages et/ou remorques avec des VAE qui ne sont pas adaptés à cet usage.

L'utilisation d'une remorque sur votre VAE n'est pas autorisée.

Veuillez tenir compte des indications figurant dans le passeport du véhicule
> Section « Passeport du véhicule » p. 96.

45.1 Utiliser un porte-bagages



AVERTISSEMENT

Risque d'accident et de blessures !

Un chargement incorrect du porte-bagages compromet la sécurité routière. Le risque d'accident et de blessures est élevé.

- » Arrimez les bagages sur le porte-bagages afin d'éviter qu'ils ne tombent ou glissent. Pour cela, utilisez exclusivement des tendeurs intacts ou un dispositif équivalent.
- » Veillez à ajuster le centre de gravité des bagages.
- » Utilisez exclusivement des sacoches de vélo appropriées provenant d'un magasin spécialisé.
- » Gardez à l'esprit que les caractéristiques de conduite de votre VAE risquent d'être modifiées par le poids supplémentaire.



ATTENTION

Risque de blessures !

Vous pouvez vous pincer les doigts dans les clapets à ressort et des retours de tendeurs peuvent vous heurter et vous blesser.

- » Ne relâchez pas brusquement les clapets à ressort et/ou les tendeurs, mais maintenez-les avec précaution jusqu'à leur position/longueur initiale.

- Chargez le porte-bagages de manière à ne masquer aucun élément d'éclairage (feu avant, feu arrière, réflecteurs).
- Lorsque vous chargez des bagages lourds, veillez à les placer le plus bas possible, p. ex. dans des sacoches, afin d'abaisser leur centre de gravité.
- Assurez-vous en toutes circonstances que les tendeurs ou dispositifs équivalents sont bien fixés et qu'ils ne peuvent pas entrer en contact avec des pièces en mouvement.

CONDITIONS DE GARANTIE

Afin de vous permettre de bénéficier d'un service après-vente efficace, nous vous invitons à utiliser la CARTE DE GARANTIE VÉLO Elan. En cas de défaut de matériel ou de fabrication, la garantie couvre le remplacement du cadre. Le défaut en question doit être vérifié auprès d'un vélociste agréé Elan durant la période de garantie. La période de garantie commence à la date d'achat et dure 3 (trois) ans. Tous les autres composants bénéficient d'une garantie de deux ans sur la fabrication et le matériel à compter de la date d'achat.

Les réclamations présentées dans le cadre de cette garantie ne peuvent être déposées que par le premier propriétaire et doivent être justifiées par une facture d'origine datée. Veuillez adresser vos réclamations au vélociste agréé Elan auprès duquel vous avez acheté votre vélo (Peledec). Les périodes de garantie susmentionnées ne sont accordées que si le vélo (Peledec) a été entretenu au moins une fois par an par un vélociste agréé Elan, et ce, conformément aux exigences stipulées dans la présente notice.

À cet effet, vous trouverez un plan de maintenance de 5 ans dans la dernière partie de la notice d'origine. Le vélociste agréé Elan doit confirmer les inspections annuelles réalisées par une signature et un cachet. Si vous possédez votre vélo Elan (Peledec) depuis plus de cinq ans, vous pouvez photocopier le plan de maintenance et joindre un exemplaire. Les frais d'inspection et de service après-vente doivent être pris en charge par le propriétaire du vélo Elan (Peledec). En cas de réclamation, Elan est libre de choisir entre la réparation ou le remplacement du composant concerné. Les pièces non défectueuses sont remplacées exclusivement aux frais du propriétaire. La documentation de remise devant être remplie et signée par le client se trouve à la fin de la présente notice. Un exemplaire avec la signature du client et sa confirmation écrite qu'il a bien pris connaissance du document est conservé par le vélociste agréé Elan. Si une demande de garantie est déposée, la documentation de remise doit être présentée avec la pièce défectueuse. À défaut, aucune prestation de garantie ne pourra être accordée.

EXCLUSION

L'usure et la détérioration normales sont exclues de la garantie. Veuillez lire le paragraphe suivant pour en savoir plus sur les composants entrant dans cette catégorie. Le fabricant de la marque Elan n'est pas tenu de réparer les défauts présents sur le vélo (Peledec) et/ou ses composants résultant d'une utilisation non conforme, d'une négligence, de dommages accidentels, d'une utilisation abusive, de travaux de montage et de maintenance réalisés de manière incorrecte par une personne autre qu'un vélociste agréé Elan. En cas de transformation ou d'utilisation non conforme du vélo (Peledec), cette garantie devient caduque. Cela inclut, entre autres, le non-respect de la notice d'origine, l'utilisation du vélo (Peledec) lors d'une compétition, d'une course cycliste, pour réaliser une cascade, un saut de rampe ou toute autre activité similaire. Elan s'assure par la présente une garantie volontaire et limitée du fabricant, accordée sous certaines conditions, lesquelles sont exclusivement stipulées dans le présent document. Cette garantie n'affecte en rien les droits accordés au client par la législation.

AVERTISSEMENT

Comme tout appareil mécanique, un vélo (Pedelec) et ses composants sont soumis à l'usure et aux contraintes. Les différents matériaux et mécanismes souffrent plus ou moins de l'usure, ils disposent par conséquent d'une durée de vie plus ou moins longue. Si la durée de vie d'un composant est dépassée, celui-ci risque de céder brusquement, blessant le cycliste. De nombreuses tâches de maintenance requièrent une formation spécialisée, des qualifications professionnelles, des connaissances techniques et des outils spéciaux. N'essayez pas d'effectuer vous-même des réglages ou des travaux de maintenance sur votre vélo (Pedelec) si vous ne savez pas exactement comment procéder. Un ajustement incorrect ou une mauvaise maintenance risque d'endommager le vélo (Pedelec) ou de provoquer un accident impliquant de graves blessures. Comme toute discipline sportive, le cyclisme comporte un risque de blessures et de dommages matériels. Si vous décidez de faire du vélo, vous assumez la responsabilité quant à ce risque. Vous devez connaître et appliquer les règles relatives à une utilisation sûre et responsable.

ATTENTION

Afin de garantir une pratique sûre du vélo, il est nécessaire de procéder à des inspections et des maintenances régulières de certains composants comme les fourches, les fourches suspendues ou encore les amortisseurs, et ce, conformément aux manuels/notices du fabricant joints en annexe. Veuillez toujours vous adresser à un vélociste agréé Elan pour réaliser ce genre d'interventions.

Une vérification et une inspection régulières du vélo (Pedelec), conformément aux instructions du fabricant telles qu'elles sont stipulées dans la présente notice d'origine, sont indispensables pour garantir une utilisation sûre et fiable. Si les recommandations et instructions du fabricant ne sont pas respectées et si le propriétaire/l'utilisateur du vélo (Pedelec) ne procède pas aux travaux de maintenance et d'inspection du vélo (Pedelec), celui-ci assume l'entièvre responsabilité quant au risque de provoquer un grave accident. Le fabricant décline toute responsabilité à cet égard.



PLAN DE MAINTENANCE

PLAN DE MAINTENANCE

1. Inspection

au bout de 500 km/25 – 50 heures d'utilisation ou 2 mois*

Opérations réalisées, pièces remplacées/réparées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, cachet/signature du vélociste :

2. Inspection

au bout de 1 000 km/50 – 100 heures d'utilisation ou d'au moins 1 an

Opérations réalisées, pièces remplacées/réparées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, cachet/signature du vélociste :

3. Inspection

au bout de 2 000 km/50 – 100 heures d'utilisation ou d'au moins 1 an

Opérations réalisées, pièces remplacées/réparées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, cachet/signature du vélociste :

* Au plus tard deux mois après l'achat

4. Inspection

au bout de 3 000 km/50 – 100 heures d'utilisation ou d'au moins 1 an

Opérations réalisées, pièces remplacées/réparées :

.....

.....

.....

.....

.....

Date, cachet/signature du vélociste :

.....

.....

.....

5. Inspection

au bout de 4 000 km/50 – 100 heures d'utilisation ou d'au moins 1 an

Opérations réalisées, pièces remplacées/réparées :

.....

.....

.....

.....

.....

Date, cachet/signature du vélociste :

.....

.....

.....

6. Inspection

au bout de 5 000 km/50 – 100 heures d'utilisation ou d'au moins 1 an

Opérations réalisées, pièces remplacées/réparées :

.....

.....

.....

.....

.....

Date, cachet/signature du vélociste :

.....

.....

.....

Numéro du cadre :

Taille du cadre :

Couleur :

Modèle	ID du modèle	Catégorie > Chap. 7 p. 16	Poids total autorisé en charge > Chap. 11 p. 27
<input type="checkbox"/> Mantis 1 531 Wh	4029703	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 2 531 Wh MT200	4029713	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 2W 531 Wh MT200	4029723	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 2 531 Wh	4029763	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 2W 531 Wh	4029773	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 1 600 Wh	4029704	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 2 600 Wh	4029714	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 2W 600 Wh	4029724	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Mantis 3 600 Wh	4029805	3	140 kg
<input type="checkbox"/> Venture 600 Wh	4029735	2	140 kg

Roues

Taille des jantes 27.5" 29" Taille des pneus _____Type de valve (à la livraison) Valve auto Valve Dunlop Valve Presta

Unité d' entraînement EPAC	Écran EPAC
<input type="checkbox"/> Shimano STEPS DU-EP801	<input type="checkbox"/> Shimano STEPS SC-EN600
<input type="checkbox"/> Shimano STEPS DU-EP600	<input type="checkbox"/>
Batterie EPAC	Mécanisme de changement de vitesses
<input type="checkbox"/> DARFON 600Wh (E3C0A)	<input type="checkbox"/> Dérailleur
<input type="checkbox"/> DARFON 531Wh (E3C09)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Shimano STEPS BT-EN806 630Wh	

Système d'éclairage	Béquille
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Béquille latérale <input type="checkbox"/> sans
Porte-bagages	
<input type="checkbox"/> arrière	Charge autorisée en kg :
Siège enfant	Remorque
Non autorisé !	Non autorisé !
Compétitions	Bike Parks
Non autorisées !	Non autorisées !
Particularités	
<input type="checkbox"/> Le véhicule n'est pas autorisé à circuler sur la voie publique.	
<input type="checkbox"/> Le véhicule est autorisé à circuler sur la voie publique, l'équipement suivant a été installé :	

Date, cachet/signature du vélociste :

PROTOCOLE DE REMISE

Vélociste

Le VAE mentionné dans le passeport du véhicule a été remis au client après :

- avoir assemblé entièrement le VAE ;
- avoir contrôlé tous les raccords vissés ;
- avoir effectué le contrôle fonctionnel de tous les composants ;
- avoir éliminé l'excédent de graisse et d'huile ;
- avoir réalisé un essai sur route ;
- avoir ajusté le VAE selon les besoins du client ;
- avoir transmis les instructions d'utilisation correcte au client ;
- avoir suggéré au client d'effectuer une inspection au bout de 500 km ou 25 – 50 heures d'utilisation, et au plus tard deux mois après l'achat ;
- avoir recommandé au client de lire la notice d'origine et toutes les consignes associées applicables aux composants avant la première utilisation.

Date, cachet/signature du vélociste :

Client

Nom

Prénom

Rue

Code postal, lieu

- Le passeport du véhicule a été rempli par le vélociste
- Le VAE a été ajusté selon mes besoins
- J'ai été informé du fonctionnement de base du VAE
- J'ai reçu la notice d'origine et toutes les consignes applicables aux différents composants

Lieu, date

Signature du client

NOTES

elan™

elan™

Always Good Times

Version ELAN-FR-25V01